

ULM

info



- La BD du Tour ULM dans la boutique
- La liste des instructeurs 2006
- Le point sur l'europe



► Notre identité

J'ai reçu il y a un certain temps un courrier de l'un de nos adhérents, qui me faisait la remarque que le fait d'insister très régulièrement sur notre présence remarquée au sein du paysage aéronautique français et européen, sur notre croissance et notre dynamisme pouvait être interprété comme un "mal être", comme la preuve d'un sentiment d'infériorité, comme le désir d'être acceptés à tout prix dans la cour des "grands" ; plus simplement, nous souffririons d'un besoin de reconnaissance et c'est pour cette raison que nous ferions beaucoup de bruit...

Peut-être devrions nous rester à notre place... sur le strapontin que l'on nous accordait avec commisération il n'y a pas si longtemps encore. Nous avons très longtemps accepté d'être considérés comme les petits canards noirs de l'aviation, des gens peu fréquentables, de bien peu d'avenir, à éloigner des "véritables" aérodromes, où se pratique la "véritable" aviation, sérieuse et raisonnable !

Certes, ces temps sont révolus dans la majorité des cas, et nous sommes souvent bien accueillis par les pilotes des autres pratiques aéronautiques, les responsables des terrains et aérodromes, les fonctionnaires des différentes administrations, institutions et collectivités locales.

Malheureusement les mauvaises habitudes ont la vie dure, et l'ostracisme est un défaut vivace. Il n'est donc pas rare encore d'avoir à supporter une sorte de ségrégation de la pratique de l'ULM :

- par des clubs implantés depuis longtemps sur un site et qui font tout pour entraver l'implantation des ULM sur "leur" terrain d'aviation, ou pire encore pour les en chasser.
- par certains responsables d'aérodromes, de collectivités locales, ou de l'administration de l'Aviation Civile qui arbitrairement refusent l'accès de leurs installations aux ULM, sous de faux prétextes, ou pire encore se délectent de faire du favoritisme en distribuant des autorisations selon leur bon vouloir et surtout en imposant leurs propres règles iniques.
- du fait de fonctionnaires de notre administration ou d'institutions européennes qui veulent inventer des mesures censées assurer notre sécurité et notre bonheur, en prévoyant de compliquer et alourdir une réglementation qui fait chaque jour pourtant la preuve que "simplicité" peut rimer avec "efficacité"... que "déclaratif" et "responsabilité" ne sont pas des mots antagonistes.

Les exemples seraient trop nombreux à citer ici. Il n'est pas de semaine sans que parviennent à la Fédération de tels dossiers. Ceux qui viennent d'être cités sont tirés de l'expérience quotidienne du terrain et souvent nous révoltent.



Ce sont les vraies et uniques raisons de notre militantisme, de notre implication, de notre volonté affirmée d'être partout et sur tous les fronts, vus, reconnus, respectés pour ce que nous "sommes", et pas seulement pour ce que nous sommes devenus : un mouvement incontournable de l'Aviation Sportive et de Loisirs.

N'hésitons donc pas, à chaque occasion, à affirmer notre présence et notre identité, à afficher notre logo, à défendre pied à pied nos convictions et nos idées, nos droits et nos besoins, sans craindre de bousculer les habitudes, les fiefs établis et les idées préconçues.

Notre sens de la "politique" heurte parfois, tant il est éloigné des "ententes" habituelles et du "politiquement correct", notion qui ne signifie pas forcément que cette politique le soit vraiment.

C'est une nécessité vitale pour nous de ne pas relâcher notre attention, de maintenir notre pression et de ne pas baisser notre garde, pour nous endormir sur ce que nous considérerions comme les lauriers de la réussite... c'est cette dernière, très jeune encore qui pourrait se révéler être notre perte.

En réalité, nous ne demandons rien d'autre que de continuer à vivre notre passion du vol dans les conditions actuelles... parce qu'elles nous conviennent et qu'elles ne font de tort à personne... et nous souhaitons tous que notre réglementation puisse être utile aux autres pratiques aéronautiques en terme de simplicité... nous serions une avant-garde tout à fait honorable... Mais tout le monde en est-il convaincu ? Et certains n'imagineraient-ils pas plutôt de faire monter tout le monde dans l'ascenseur de la réglementation (européenne) ?

Nous allons donc continuer à nous montrer, à agir, à faire entendre notre voix sans aucun complexe et à faire en sorte que personne ne puisse jamais douter de notre détermination à préserver notre "liberté"... même si cela doit heurter quelques sensibilités et bousculer de biens vilaines habitudes.

Bons vols cet été !



Dominique Méreuze
Président de la FFPLUM

Question d'images



A partir d'images numériques retravaillées, Philippe Thomas

et Philippe Belle-Croix ont réalisé une bande dessinée sur le Tour ULM : Jack Krine et Dominique Méreuze en Corto Maltese !

Une occasion ludique de retrouver l'esprit du Tour ULM, les machines, les paysages. Cette BD permettra également de faire découvrir notre milieu à ceux qui ne le connaissent pas : à laisser traîner dans les écoles et dans les aéroclubs !

Elle est disponible dans la Boutique de ce numéro.

Question d'images également s'agissant du logo de la FFPLUM qui a légèrement évolué pour être plus lisible (*remplacement du détail de l'acronyme par "Fédération Française d'ULM"*). Là encore il s'agit de mieux nous identifier au-delà du seul cercle de la petite aviation. La charte graphique du logo est disponible sur notre site, depuis peu équipé d'un moteur de recherche.

Mais au-delà de l'image il y a une réalité celle de la réglementation et de la sécurité par exemple qui constitue le cœur d'ULM-Info. Nous faisons notre possible pour que l'écart entre ce que nous paraissions et ce que nous sommes soit le plus mince possible.

Bon été et bons vols en toute sécurité.

Sébastien Perrot

Vice-Président de la FFPLUM.



Ulm Info est la revue de la Fédération Française de Planeur Ultra Léger Motorisé.

FFPLUM
96 bis, rue Marc Sangnier
94704 Maisons-Alfort cedex
Tél. **01 49 81 74 43**
Fax. **01 49 81 74 51**
courriel ffplum@ffplum.com
site www.ffplum.com

Abonnement annuel 2006 (9,30 €)

La revue vous sera envoyée à compter de votre adhésion et durant la période de celle-ci. Si vous prenez votre adhésion et votre abonnement en cours d'année et que vous souhaitez recevoir les numéros du début de l'année, demandez-les à la FFPLUM. S'ils sont toujours disponibles, nous vous les enverrons.

Directeur de la Publication : **Dominique Méreuze**
Rédacteur en Chef : **Sébastien Perrot**
Crédit Photos / couverture : **Philippe Thomas**

Design & print : Agence Mageral • 01 47 25 35 25
Imprimé en France. 9 500 ex.
Ulm Info / © Tous droits réservés. 06.2006



Notre identité
l'éditorial

Agenda
les événements à retenir

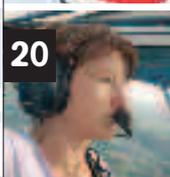
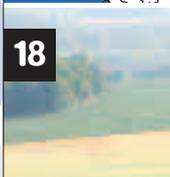
Sécurité
l'atterrissage en campagne, l'essence,...

Médical
les effets du cannabis

Nouvelles du front européen

Rapport moral
de l'AG du 1er avril 2006

La boutique fédérale
avec la BD du Tour ULM



La liste des instructeurs 2006

Rapport financier
de l'AG du 1er avril 2006
Denise LACOTE - Trésorière

Baptêmes de l'air et travail dissimulé
Michel MAUGARD

Voler au féminin
Monique BOUVIER

Championnats de France 2006 à Ploërmel, les résultats
Joël AMIABLE - DTN

Vol adapté à la Réunion
Philippe MORIN

Actualités
accès aux terrains, identification,...

Le Tour ULM 2006





...sur vos agendas

→ **La Carte VFR 2006 est disponible.**

Retrouvez tous les terrains ULM dans cette nouvelle édition.

La carte aéronautique VFR France, plus connue sous le nom de "Cartabossy", est réalisée depuis 1998 en collaboration étroite entre Éditerria et Jean BOSSY. Elle regroupe toutes les données nécessaires pour l'aviation privée en France.

Contact : Editerra - 90, rue Nationale - 75013 Paris. Tél. 01 45 84 30 84 - Fax. 01 45 86 67 79 www.editerria.fr



Raid'Air
CHAMPIONNAT de France AUTOGIRE
Les 14 - 15 - 16 juillet 2006

RASSEMBLEMENT ULM
Nombreux partenaires avec Démonstrations et PROMOS

ANIMATIONS PENDANT 3 JOURS !
Diplômes avec Quad / Paintball / Véhicules du Dakar / 4x4... etc...
Soirée orchestre / Feu d'artifice / Repas / Buffet / Feu de camp etc...

→ **7 au 9 juillet 2006 à Nevers,**

le 59^e Rassemblement RSA sur l'Aérodrome de Vichy Charmeil (03) Salon International de l'aviation de loisir. Contact : Michel JESPAS michel.jespas@wanadoo.fr

→ **14,15 et 16 juillet 2006**

Rassemblement des femmes pilotes d'ULM. Contact : Roger : 06.88.46.34.34 / 05.56.59.42.25 - Monique : 06.62.85.07.40
Site : www.ulm-femmes.info
Forum : ulmfemmes.discutforum.com

→ **14,15 et 16 juillet 2006**

Portes ouvertes. Pour les 20 ans du Cirrus Air Evasion. Juy Sous Les Côtes (55). Contact : Dominique QUILLE - 06.85.13.53.19 cirrusairevasion@free.fr
<http://cirrusairevasion.free.fr>

→ **14,15 et 16 juillet 2006 -**

à La Ferté Gaucher (77) Championnat de France Autogire

→ **21 au 24 septembre 2006 -**

33^e Coupe Icare à Saint Hilaire du Touvet (38).

Sur le site de St Hilaire du Touvet - Lumbin (38) Grande manifestation de Vol Libre, 4 jours de fête, 8 000 pilotes, 75 000 visiteurs avec :

- Concours de déguisements
- Salon des sports aériens
- Festival International du film de Vol Libre

Contact : 04.76.08.33.99
info@coupe-icare.org
www.coupe-icare.org



→ **2 et 3 septembre 2006 - Rassemblement de Blois.**

Aérodrome de BLOIS Le Breuil (LFOQ). Salon International ULM 130 Exposants. 8 000 Visiteurs + 500 Visiteurs en Vol. Salon de L'occasion. Coupe de l'esthétique et de nombreuses animations. Horaire samedi et dimanche De 9h à 18h. Contact : Jean-Marie Carré, tél. 02 54 20 61 59, Email : srulm05blois@club-internet.com

→ **Championnat d'Europe Pendulaire/Multiaxes du 21 juillet au 05 août 2006.** à Nordlingen (Allemagne)

→ **Championnat d'Europe Paramoteur du 15 au 26 août 2006.** à Chozas de Abajo (Espagne).

→ **Recherche un instructeur multiaxes et remorquage de banderole pour la saison 2006.** Contact : Michel Lopez - Tél.: 04 68 28 13 73 - aero.services@club-internet.fr
www.ulm-torreilles.com

Emploi

► Préparez l'atterrissage en campagne !

Si la situation en vol est telle qu'il devient inéluctable de retourner sans délai, contre sa volonté en général, sur le plancher des vaches, il convient de s'y préparer le mieux possible. Partons d'un exemple concret pour exposer le problème auquel chaque pilote peut être confronté un jour ou l'autre.

Un ULM 3 axes performant s'est crashé d'une hauteur estimée à une centaine de pieds après le décollage car il n'a pas réussi à stabiliser sa trajectoire en montée et à prendre de l'altitude. Problème moteur, mauvais centrage, second régime, contre QFU, blocage de commande... peu importe en l'occurrence, il peut y avoir bien des raisons pour s'opposer à l'essor harmonieux d'un aérodyne. Le pilote a résisté à la tentation du demi-tour, a coupé ses contacts moteur et s'est posé où il pouvait devant lui, plutôt durement. Résultat immédiat, le nez de l'appareil en petits morceaux, et quelques blessures pas trop graves. Sauf que... après quelques secondes, l'ULM s'est embrasé. Heureusement, les occupants ont pu évacuer.

Que s'est-il produit ?

Conformément à la check-list classique, la pompe à essence auxiliaire électrique qui équipait l'appareil, était en fonction au décollage. Mais le choc a provoqué la rupture de la durit d'alimentation principale en carburant. N'ayant pas été coupée, la pompe continuait à débiter du carburant après l'impact. Ainsi, le jet d'essence alimenté par celle-ci a aspergé toutes les parties chaudes du groupe motopropulseur, déterminant l'incendie qui s'en est suivi.

Bien sûr, rien ne permet d'affirmer que le pilote avait le temps de couper cette fichue pompe (bien utile par ailleurs), ni que sans elle, il ne se serait rien passé de plus après le retour sur la planète. Mais quand c'est possible, autant mettre toutes les chances de son côté.

C'est ainsi que sur la page consacrée au sujet dans le **mémo sécurité** de la FFPLUM, il est prescrit de fermer l'essence, avant même de couper les contacts. On peut ajouter qu'il est judicieux de couper l'alimentation électrique générale (coupe batterie ou master switch) avant de toucher le sol (mais après l'appel radio qui s'impose... si l'on a le temps de l'émettre). Même s'il n'y a pas de pompe à faire taire, cela réduira le risque de court-circuit.

Encore faut-il que l'ULM soit pourvu d'un robinet d'essence, d'un coupe-circuit général, et que la commande de chacun de ces accessoires soit accessible en vol sans difficulté et autre contor-

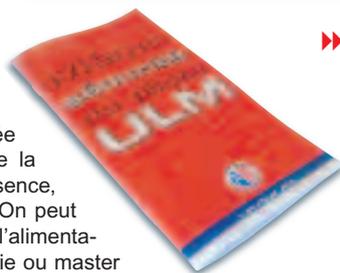
sion. La conception de certaines machines peut les rendre inutiles (quand il n'y a pas de circuit électrique par exemple), à moins qu'elles ne puissent en être équipées pour telle ou telle raison technique. Mais dans le cas le plus général, si votre machine n'en a pas, la sécurité et le bon sens vous invitent à étudier – en relation avec le vendeur de votre appareil au besoin- l'installation de ces modestes accessoires.

Dans le même ordre d'idée, la mise en place d'un coupe contact commandé par la poignée du parachute, n'augmentera pas significativement le prix, ni le poids de votre ULM. Mais en stoppant le moteur de façon sûre, il évitera que les suspentes ne s'emberlificotent dans l'hélice au lieu de vous sauver la vie. Cette précaution est particulièrement recommandée avec les hélices propulsives.

Ensuite, pour mettre toutes les chances de son côté, il faut se préparer à l'avance, à l'éventualité de l'événement, en réfléchissant à l'enchaînement des actions à mener, et en se les répétant régulièrement (un peu comme le fameux "amphi cabine - actions réflexe sécurité" des pilotes militaires). La situation d'urgence n'est en effet pas le meilleur instant pour improviser.

Thierry Couderc

Commission Sécurité FFPLUM



en page 22 du mémo sécurité, les procédures pour un atterrissage d'urgence.

(téléchargeable sur le site fédéral www.ffplum.com)

► Etat général des événements intéressant la sécurité des vols ULM

du 1^{er} trimestre 2006.

Le bilan ci-joint ne fait pas apparaître d'évolution statistique notable, par rapport à la moyenne des mêmes saisons des dernières années. Il fait état de deux accidents dramatiques à propos desquels une analyse serait

prématurée, et de quelques victimes plus légères.

Statistiquement, la tendance à une prépondérance des problèmes à l'atterrissage, et au décollage se confirme. Ces événements sont d'ailleurs souvent associés à des conditions aérologiques musclées. En revanche, on notera que les problèmes moteur en vol se concluent en majorité avec des conséquence limitées, voire sans accident pour trois d'entre eux.

date	décès	corporel grave	corporel léger	matériel seulement	type ULM	observations
19-jan	1				pendulaire	perte de contrôle en vol
28-jan		2			3 axes	décrochage au décollage - incendie à l'impact
28-jan			1		pendulaire	perte de contrôle à l'atterrissage
28-jan				1	pendulaire hydro	retournement à l'amerrissage
5-fév				1	pendulaire	givrage carburateur atterrissage en campagne
11-fév				1	3 axes	essuyé des tirs de carabine en vol
20-mars		1			paramoteur	twist en essai
23-mars				1	3 axes	posé dur, roulette de nez et hélice cassées
23-mars				1	3 axes	posé dur jambe de train sectionné
26-mars				1	3 axes	sortie de piste atterrissage
17-avr	1	1			3 axes	décrochage lors d'un vol d'essai (avec 2 personnes à bord)
18-avr				1	3 axes	sortie de piste au décollage
19-avr			1		pendulaire	atterrissage en campagne suite à problème moteur - passé sur le dos
20-avr			1		paramoteur	fausse manoeuvre à l'atterrissage
20-avr			1		paramoteur	accrochage ligne électrique au décollage (pilote et appareils étrangers en situation administrative irrégulière)
23-avr				1	3 axes	atterrissage d'urgence sur rupture du pot d'échappement (2 ^e fois pour la même machine)
30-avr			1		3 axes	percuté des arbres au décollage
30-avr				1	3 axes	portance insuffisante au décollage
1-mai		1	1		3 axes	décrochage en finale
3-mai				1	3 axes	passé sur le dos à l'atterrissage
3-mai				1	3 axes	rupture de train au roulage
3-mai				1	3 axes	atterrissage d'urgence sur refus de redémarrage du moteur après arrêt volontaire
9-mai			1		multi axes proto	perte de contrôle à l'atterrissage d'un vol d'essai par conditions aérologiques instables
14-mai	1				3 axes	perte de puissance au décollage, chute brutale de l'appareil
16-mai			1		3 axes	Atterrissage précipité sous orage
TOTAUX	3	5	8	12		

Utilisation du parachute **0**

EVENEMENTS non classés accidents

Atterrissages en campagne sans dommage (1 Autogire, 1 pendulaire, 3 multi axes) **5**

Manipulations au sol et au hangar **2**

Rappel sur le circuit de carburant

ATTENTION !

Le circuit de carburant doit être maintenu dans un état qui ne souffre aucun compromis.

Ne pas oublier ! L'essence n'est pas seulement inflammable, c'est un produit toxique et corrosif.

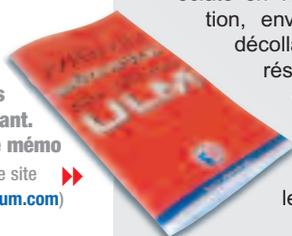
La lunette arrière en lexan de cet ULM a éclaté en vol, au cours d'une navigation, environ une heure après le décollage. Le joint du bouchon de réservoir situé sur l'extrados de l'aile était défectueux et occasionnait une légère fuite. Une partie du carburant qui s'échappait lentement a coulé vers la

racine du bord de fuite, puis sur la lunette arrière. Le résultat se passe de commentaire sur ce cliché pris après l'atterrissage. Le long de la coulure, certains endroits du lexan avait pris la consistance de la pâte à modeler.



◀ **Découvrez les nouvelles rubriques/sécurité** www.ffplum.com

Les problèmes liés au carburant. téléchargez le mémo sécurité (sur le site fédéral www.ffplum.com)



» Troubles psychiatriques liés au Cannabis



Le cannabis est recherché pour ses effets psycho actifs et particulièrement affectifs. Ses complications sont essentiellement de type anxieux avec des attaques de panique et des troubles de la compréhension et de l'interprétation visuelle et auditive.

Les troubles liés au cannabis sont fréquents :

Livresse ou intoxication cannabique, survient dans les 2 heures après la prise et entraîne des manifestations psychoaffectives et sensorielles pendant quelques heures avec des perturbations cognitives (c'est à dire la compréhension et l'interprétation de ce qu'on voit ou l'on entend etc.) et quelques signes physiques : conjonctives injectées, pupilles dilatées, sécheresse de la bouche, accélération du rythme cardiaque.

- L'Abus de cannabis correspond à une poursuite de la consommation malgré des complications physiques, psychiques, relationnelles, professionnelles voir juridiques. Sans atteindre un niveau de dépendance, la consommation est alors sous estimée, sous verbalisée et banalisée.
- La dépendance au cannabis, est la perte de contrôle ou de la

liberté de s'abstenir avec une organisation de la personnalité autour de la consommation du produit. Elle concerne 5 à 10% des consommateurs et 15 à 20% des adolescents expérimentateurs.

- Les symptômes de sevrage qui apparaissent dans les quinze jours après l'arrêt se traduisent par une anxiété, une irritabilité, une agitation, des troubles du sommeil.
- L'association ou l'évolution vers la prise d'autres toxiques est réelle, c'est alors l'escalade vers une poly toxicomanie.

Voici succinctement les problèmes rencontrés en cas de consommation de Cannabis. Je sais que c'est un débat épineux mais le danger est réel.



Dr Assaad Assaker,
Médecin National Fédéral.



Le SKYRANGER : 12 ans de succès
 + de 1000 appareils produits
 (vous assurez l'ail)


Distributeur des aéronefs


NOUVEAU
SKYRANGER AILES COURTES
 croisière de 150 à 170 km/h
 prêt à voler avec Jabiru
 à partir de 32 000 euros TTC

« Aérodrôme de Montauban »
 82000 MONTAUBAN
 tél : 05.63.03.49.38
 fax : 05.63.51.59.43
 info@aerosky.fr

www.aerosky.fr



» Nouvelles du front européen.



Face à la crise de l'aviation légère traditionnelle en Europe, l'Agence Européenne pour la Sécurité Aérienne (l'EASA) se penche sur un nouveau concept de réglementation spécifiquement adapté à l'aviation légère.

Une activité en crise

Face à l'érosion permanente de l'activité, une volonté politique existe au niveau européen pour "relancer la machine", en perte de régime bien avant la flambée du prix du carburant. Car plus que le prix de l'essence, c'est la lourdeur d'un système de contrôle antédiluvien, hors de prix et prenant beaucoup de temps, qui tue la petite aviation de plaisance. Conscient de la cause du problème, l'EASA a mis sur pied un groupe de travail qui porte le nom barbare de MDM.032. Ce groupe est constitué de personnes représentant les divers acteurs et secteurs de l'aéronautique légère, avec un équilibre des compétences et de la représentation des activités. Sa mission est de définir les bases d'un nouveau concept pour l'aviation de loisir, pour les appareils dits "non-complex" (*mono-pilotes jusqu'à 5,7t et qui ne sont pas équipés de réacteurs*). Deux jours par mois de réunions à Cologne, siège de l'EASA, lui permettent de faire le point et d'avancer, le plus gros du travail se faisant dans l'intervalle par courriel.

L'Europe aéronautique est déjà en marche depuis longtemps. Nos amis pilotes d'avion subissent pour leurs licences, depuis plusieurs années, la lourdeur du système européen JAR-FCL. L'intention est louable : la libre circulation des biens et des services dans l'Union Européenne. Les compagnies aériennes peuvent donc recruter des pilotes professionnels dans tous les pays d'Europe. Mais comme tout ceci, taillé pour l'aviation de transport commercial, ruisselle jusqu'en bas de la gamme des appareils, il y a de quoi rebuter les pilotes privés, sans parler du coût !

Les résultats sur l'aviation légère sont désastreux. Toutes les activités régressent. Toutes, sauf l'ULM, et encore, il ne progresse significativement qu'en France.

L'annexe II

Actuellement nous échappons encore à l'EASA, grâce à la célèbre "Annexe II" au règlement européen 1592. Elle exclue du domaine de compétence les appareils jusqu'à 450kg, donc nos ULM. Pourtant, l'EASA ne nous oublie pas ! Il règne d'abord un eurocentrisme parfois assez primaire : le "tout Europe" est à la mode. C'est le sens de l'histoire et certainement le vœux d'un grand nombre de pilotes d'ULM, mais il faut aussi du réalisme. Ne nous leurrions pas : l'EASA est une administration qui a besoin de "clients forcés". Elle est en déficit, pour ne pas parler de banqueroute, et les états membres ne sont pas enclins à lui rallonger ses subsides. Est-ce que l'EASA espère vivre en facturant ses services de certification d'avions, si par ses règlements elle décourage les pilotes d'utiliser ces mêmes avions ? Après tout, les constructeurs ne certifient des machines que si ils pensent pouvoir les vendre à des pilotes qui pensent pouvoir les utiliser... Non seulement l'EASA ne nous oublie pas, mais

elle a même annoncé la couleur : réduire l'annexe 2 aux appareils de 70kg (ils précisent : masse à vide ! Ouf, nous avons craint pour les modèles réduits !). En clair, les deltaplanes et les parapentes !

Réduire l'Annexe II à 70 kg revient purement et simplement à la supprimer.

Mais qu'en est-il actuellement de l'usage fait de cette célèbre "Annexe II" qui laisse le menu fretin sous la compétence nationale ?

Le système déclaratif français

Nous connaissons le cas français : une DGAC qui reconnaît que les pilotes sont des gens responsables, et se contente d'un système déclaratif. Résultat : progression constante du nombre de machines et de pilotes, pour un nombre d'accidents mortels constant, donc une progression nette de la sécurité. Et la dérive du poids des machines a été enrayée, contrairement à ce qui se produit chez certains de nos voisins.

Mais nous ne sommes pas représentatifs de ce qui se passe en Europe !

Il faut garder à l'esprit que chaque pays présente un "paysage aéronautique" différent. Et certains ne reconnaissent pas l'ULM à l'échelon national, comme par exemple l'Irlande, où il faut un brevet JAR-FCL pour les (rares) pilotes ULM, la Grèce, ou les (rares) machines volent sous immatriculation étrangère et ne peuvent décoller de terrains de moins de 750m, l'Italie ou les ULM volent en dessous 500ft (ils ont droit à 1000ft le WE !), les Pays-bas où il faut le théorique avion complet, etc. Tout cela a le mérite de ne pas traumatiser leurs fonctionnaires en matière de responsabilité !

Il y a encore les pays où le gouvernement a délégué les appareils "Annexe II" à des associations. Cela marche bien en Angleterre où il y a une culture aéronautique bien établie et des associations bien organisées, et contrôlées par leurs administrations. Et il y a enfin les pays où les associations "défendent" leurs pilotes en assurant, contre argent bien sûr, des contrôles quasi identiques à ceux des avions. Ceci pour des pilotes ULM qui ont parfois besoin d'une visite médicale "ICAO classe 2". Défendre ses pilotes ou son emploi ? Dilemme ? Comment se fait-il qu'ils obtiennent moins que les bénévoles de la FFPLUM ?

Ces disparités font que l'Annexe II est en danger. Il faut en être bien conscient.

Les forces en présence

Alors, et si l'Europe faisait un "copier-coller" de la réglementation ULM française ? Tous les pilotes européens en seraient satisfaits. Pourquoi n'est-ce donc pas si simple ?

Car il faut se battre contre de nombreux intérêts, avec parfois des gens qui font un lobbying constant et efficace, avec de gros moyens.

Il faut donc se battre :

- **Contre le poids des habitudes** : c'est lassant de rencontrer en permanence des acteurs de l'aviation légère, voire des ULMistes étrangers, à qui il faut expliquer : "Non, en ULM, en France, on ne fait pas n'importe quoi. Comme en avion ou en ULM chez vous, nous faisons des visites périodiques sur nos machines. Comme en avion ou en ULM chez vous, nous nous entraînons régulièrement pour maintenir nos compétences, etc, mais nous ne perdons ni de temps ni d'argent pour un contrôle sur papier qui n'apporte que de la sécurité de l'emploi à certaines personnes, et pas de la sécurité des vols aux pilotes."

- **Contre des gens qui vivent du système** en "défendant" leurs pilotes. Entendu récemment : "mais ce serait très bien, un contrôle annuel des ULM imposé. Comme le contrôle technique automobile, c'est ce que nous avons chez nous et tous les pilotes sont contents, et ça ne coûte que quelques dizaines d'euros !"

Remarque : il oublie de préciser qu'il est rémunéré par sa fédération, donc content du système qui le nourrit. D'ailleurs, les 25 euros sont les frais encaissés pour un enregistrement de l'opération, car il faut bien les payer ces gens là.

Evidemment, le pilote aura dû aussi payer en sus la visite, le voyage jusqu'à l'atelier compétent (*lire : autorisé à apposer le coup de tampon*) perdre une journée (ou plus selon météo), etc.

Ayant volé quelques heures dans ces beaux pays sur-réglementés, j'ai toujours constaté que les pilotes rencontrés sur les terrains n'y étaient satisfaits de leur système que parce qu'ils trouvaient que c'était toujours mieux que d'être au régime avion, et tous envient le système français.

- **Contre ce qui est déjà en vigueur** : l'Europe ne fixe que des "Essential Requirements". Leur application est d'un autre ressort, souvent laissée à l'appréciation de l'administration nationale. Exemple : le médical : "tout pilote doit périodiquement démontrer sa capacité physique à piloter" : ça ne choque personne à la lecture, mais : Démontrer n'est pas déclarer : il devra passer par un médecin. Un médecin ? Oui mais lequel ? Cela peut aller du médecin de famille à une visite "ICAO" classe 1, 2, ou 3. Périodiquement, c'est tous les 6 mois, 1 an, 2 ans, 5 ans, 10 ans ?

- **Contre des lobbies à ne pas négliger** : les médecins aéronautiques sont regroupés récemment, initiative allemande qui a vocation à être rapidement européenne. Et leur intérêt ne doit certainement pas être de pratiquer moins de visites, puisqu'ils en vivent.

- **Contre nos amis ULMistes d'Europe** qui étouffent sous la houlette de leur DGAC locale et qui pourraient être tentés de se contenter de très peu, toujours "bon à prendre" : les italiens scotchés à 500ft (1000 ft le week-end) (Saint Jecteur, priez pour leurs moteurs), les irlandais qui doivent avoir un brevet JAR-FCL pour voler ULM, les grecs qui volent en dessous de 500 ft car ils "n'existent pas" et que tout ce qui existe et vole doit être au dessus, et avec des machines immatriculées à l'étranger, les hollandais qui doivent avoir une visite médicale "avion", tous ces pilotes qui ne peuvent pas accéder aux aérodromes en ULM, dans des pays où les terrains ULM se comptent sur les doigts de la main.

- **Contre des constructeurs** qui voient le marché des LSA se développer aux USA et voudraient créer un équivalent européen. Ce pourrait être une solution, comme aux USA, pour simplifier l'accès à l'avion léger, mais pourquoi sacrifier l'ULM pour cela ? Tous ceux qui en Europe volent en ULM sous des régimes réglementaires délirants se disent "pourquoi pas 600 kg, puisque nous avons les mêmes contraintes que des avions ?" Or, ces pilotes ne volent en ULM que parce que l'avion leur est moins accessible dans leur pays, pas pour "faire de l'ULM".



En conclusion

Il ne faut non plus perdre de vue que des règles européennes pour 600 kg ne pourraient en aucun cas être comparables, même de très loin, à nos règles ULM françaises, viables parce que notre masse et notre vitesse sont limitées. D'ailleurs la réglementation française ULM s'est aussi alourdie au même rythme que nos machines, d'années en années. Or l'ULM est une catégorie FAI de machine à 450 kg, avec championnats et homologation de records comme pour toute catégorie.

Il faut donc montrer à tous ces gens que leur intérêt est de s'inspirer, pour l'Europe et pour leur activité aéronautique, des résultats obtenus dans le seul domaine et dans le seul pays où tout repose sur le pilote. Les niveaux de sécurité sont comparables quels que soient les systèmes, donc les contrôles administratifs n'apportent pas de sécurité, ou alors à la marge, et pas en rapport avec leur coût.

Au fait, peut-être me suis-je trompé ? Les contrôles diminuent les accidents : plus les contrôles sont lourds et contraignants, moins il y a d'aéronefs et de pilotes en l'air, et après tout, la seule chose qui ne se crashe pas est celle qui reste au sol ! En fait, avec le recul du nombre d'heures de vol annuel des pilotes avions, les accidents touchant les trains d'atterrissage sont en recrudescence, révélateurs de la baisse de l'entraînement !

Puisse l'EASA bien mener les études d'impact auxquelles elle est tenue (*environnemental, social et économique*) pour conclure qu'un nombre de pratiquants en augmentation entraîne tout le reste : le marché, l'emploi, l'exportation, le bonheur de pilotes heureux et fiers de voler en Europe, de nouvelles machines à certifier...

Et souvenons nous que rien n'est acquis, surtout quand on est une "cas" parmi 25 états membres. A nous de faire en sorte que le système ULM français soit un exemple utilisé à bon escient et plus une "exception aéronautique".



Bertrand TADDEI
Membre de la FFPLUM
et délégué de l'EMF au MDM.032

**Pour l'actualité européenne,
voir l'écho de l'Europe sur le site fédéral.**
(en cliquant sur l'onglet "réglementation")

réglementation



La classe "LSA" américaine : panacée ou fausse chance ?

On parle beaucoup en Europe de la nouvelle classe LSA (Light Sport Aircraft) apparue aux Etats-Unis, et celle-ci engendre beaucoup d'espoirs, pour ne pas dire qu'elle suscite des fantasmes.

Aux USA, où les avocats sont payés au pourcentage des dommages et intérêts obtenus grâce à une loi dite "Liability Act", il n'y a même pas eu besoin d'une dérive réglementaire pour tuer l'aviation légère !

La classe LSA est la réponse américaine au problème du segment le plus léger de leur aviation légère, et limitée au vol récréatif. Le LSA n'est en aucun cas la solution au problème de l'ULM en Europe, mais une réponse au problème d'une catégorie limitée de l'aviation légère traditionnelle aux USA.

Un LSA n'est pas non plus un ULM à l'américaine ! De nombreuses machines multiaxes se situent par leur masse à vide en limite haute de la classe ULM en France. Elles ne peuvent voler légalement comme ULM que si les deux pilotes ne dépassent pas 156 kg, tout équipés, qu'ils s'abstiennent d'y rajouter aucun accessoire et se restreignent à 1h00 de carburant embarqué (moins la réserve de sécurité, ça fait du vol local très très local...). D'ailleurs, leur masse est rarement contrôlée officiellement avant décollage, la pesée éventuelle ne sera faite qu'après accident, et c'est surtout, plutôt que la DGAC, l'assureur ou les ayants droit que cela intéresse de savoir si le vol était légal, donc l'indemnisation des victimes prise en charge par le pilote ou par son Administrateur... qui n'assure pas la malhonnêteté !

Ces machines sont souvent vendues aux USA en catégorie LSA, avec une charge utile plus importante, puisque la masse maximale passe à 600 kg.

Un LSA européen serait bien sûr tentant pour ceux qui fuient la lourdeur du système inutilement infligé à l'aviation légère traditionnelle. Mais avant qu'une telle classe ne puisse tenter les pratiquants de l'ULM, il

faut aussi regarder plus loin que la charge utile : un LSA n'est pas un ULM à la française !

Un LSA ne se pose pas hors aérodromes, il ne se pilote pas sans visite médicale, l'accès à certains espaces aériens lui est restreint, il faut suivre un stage homologué pour l'entretenir soi-même, il ne peut être équipé d'une hélice à pas variable ni de train rentrant, sa vitesse maxi est limitée, il ne peut rien remorquer ni être utilisé à des fins professionnelles pour autre chose que de l'instruction, le partage des frais avec un passager est limité au carburant, etc.

Il n'a d'avantages directs que pour le constructeur : simple déclaration de conformité à une norme industrielle, au lieu d'une coûteuse certification. Pour le pilote d'avion peu d'avantages pour compenser les restrictions : quelques heures de vol en moins pour obtenir le brevet, la visite médicale du permis de conduire suffit et un prix un peu plus avantageux si ce n'est pas la marge des professionnels qui augmente ! Pour le pilote ULM, beaucoup de contraintes pour quelques kg de plus ! La notion de responsabilité individuelle a déjà disparu, pour 150 kg de plus, dont plus de 80% de nos trois axes et 100% de nos pendulaires ou paramoteurs n'ont que faire !

L'énergie cinétique d'un ULM à charge maxi et à vitesse mini est de $(450 \text{ kg} \times (18 \text{ m/s})^2) = 72,9 \text{ kJ}$. Celle d'un LSA à charge maxi et à vitesse mini est de $(600 \text{ kg} \times (22,7 \text{ m/s})^2) = 154 \text{ kJ}$.

Un tiers d'augmentation de masse double l'énergie à encaisser en cas de crash ! On ne "joue plus dans la même cours", et il est illusoire d'espérer défendre pour un LSA nos libertés d'ULMistes.

Le LSA ne progresse que parce qu'il profite de la désaffection des pilotes pour les avions traditionnels (lire : sur-réglementés) et qu'il n'existe pas aux USA de classe d'aéronef comparable aux ULM "FAI" à 450 kg. Un ULM d'outre Atlantique c'est : 115 kg à vide, monoplace, vitesse maxi limitée, réservoir maxi de 19 litres, ça se pilote sans licence, mais en dehors espaces aériens contrôlés, etc.

Bertrand TADDEI
Membre de la FFPLUM
et délégué de l'EMF au MDM.032



2 & 3 septembre **BLOIS 2006**

Salon & Rassemblement
international ULM

26^e

Organisation 

www.ulmblois.com

LFOQ
N 47° 40' 44"
E 001° 12' 38"

Aérodrome de Blois-je-Breuil

+ de 1 000 ULM

130 EXPOSANTS

+ de 8 000 VISITEURS

Présentation & essais en vol

Salon de l'occasion et pièces détachées

Fédération / Animations

Coupe de l'Esthétique...



▶ Assemblée Générale FFPLUM, 1^{er} Avril 2006 - Rapport moral 2005,

L'Europe au cœur du débat.

Statutairement, l'Assemblée Générale d'une association ou d'une fédération est le temps privilégié de la rencontre des membres d'une même communauté, un instant de communication, d'information et d'échanges... Et pourtant, nous savons tous qu'une journée est bien courte pour aborder l'ensemble des problèmes qui nous assaillent, à résoudre, résolu ou en passe de l'être. Et surtout bien courte pour une confrontation complète des idées et des philosophies qui nous animent. Il nous faut donc essayer d'être précis et synthétique, sans oublier l'essentiel.

Dans tous les cas, il faut dégager les axes principaux de la politique fédérale pour les mois et les années à venir, dans la continuité ou la rupture de ceux suivis les mois précédents. Il doit donc vous être rendu compte de nos actions, obtenir votre approbation sur la pertinence de la direction empruntée ces derniers mois et votre soutien pour continuer à suivre le même chemin. A moins que vous ne décidiez d'en changer radicalement... Dans toute organisation démocratique, à l'échelon national ou européen, des tendances, parfois très opposées, s'affrontent en effet et le monde de l'ULM n'échappe pas à cette règle démocratique, suscitant des débats passionnés... mais le moment de trancher s'impose toujours à un moment donné, et dans la vie fédérale, ce moment c'est celui de l'Assemblée Générale !

Et l'enjeu fondamental aujourd'hui est celui de la place de l'ULM dans le paysage aéronautique européen, celui qui se façonne aujourd'hui sur le plan réglementaire à Bruxelles ou à Cologne, et duquel dépendra notre pratique aéronautique : soit dans le cadre simple et déclaratif que nous connaissons aujourd'hui (avec ses avantages et ses limitations), soit dans un environnement plus encadré et plus surveillé avec d'autres avantages, mais aussi d'autres inconvénients.

Jusqu'à aujourd'hui vous avez majoritairement chaque année confié à vos élus le mandat de défendre le système déclaratif, libéral et simple qui régit l'ULM en France... avec l'inconvénient majeur de restrictions sévères en terme de charge utile... et par voie de conséquence l'évidente et impérative obligation de rester en dehors du domaine de compétence de l'EASA ; cette Agence ne pourrait que nous offrir des contraintes supérieures à celles que nous connaissons dans les domaines des licences, de la navigabilité et des opérations... aussi légères seraient-elles présentées ! Par exemple, l'expérience récente du projet de réglementation européenne relative à la "maintenance", proposé par l'Agence Européenne pour l'Aviation Légère, doit nous faire réfléchir sur le sens qu'elle donne à l'adjectif "adapté", accolé au mot réglementation.

Nous nous sommes donc attachés depuis plusieurs mois à mettre en avant notre choix, à le faire partager par nos partenaires européens au sein de l'EMF, d'EAS, des groupes de travail de l'EASA, à Bruxelles, Cologne, Lisbonne, Prague, par courriers, mails, téléphone et déplacements. Les conditions de travail et d'intervention ont

bien évolué, entre parenthèse, en quelques années pour vos élus.

C'est au niveau de l'EMF (dont j'assure cette année cruciale de nouveau la présidence), que nos thèses ont finalement, après des débats parfois tendus, connu un certain succès, avec au final le vote majoritaire d'une première motion fondamentale qui donne pour mission à l'EMF de défendre le maintien des ULM (définis à 450 - 472 kg de MTO) hors du domaine de compétence de l'EASA ; puis d'une seconde, autorisant la création d'un groupe de travail chargé d'étudier et de proposer la constitution d'une classe nouvelle qui autoriserait une charge utile plus importante, mais soumise à une réglementation EASA plus lourde que celle que nous connaissons en France pour l'ULM. Ainsi les partisans du plus lourd seraient-ils satisfaits, et ils sont suffisamment nombreux en Europe, de disposer d'un régime genre "VLA/LSA" ; mais dans le même temps, l'ULM tel que nous le concevons et aimons le pratiquer, serait préservé et protégé. Nous avons également fait admettre ces choix à Europe Air Sport dont l'EMF est membre. En effet, sept délégués d'EAS (sur quinze participants) siègent au groupe de travail de l'EASA qui doit, avant la fin de l'année, faire à la Commission Européenne des propositions sur la réglementation future de l'Aviation de Loisir. Dans cette délégation, deux membres sur sept sont issus de l'EMF, dont Bertrand TADDEI de la FFPLUM. Ces deux délégués ont pour mission de faire entendre notre voix et d'être partie prenante dans l'élaboration de cette réglementation nouvelle que nous ne voulons en aucun cas subir. Enfin, je viens d'être choisi comme représentant des Unions Européennes (EMF-ULM, EPHU-Vol Libre, EGU-Vol à Voile) au bureau d'Europe Air Sports.

C'est ainsi qu'en occupant le terrain, et en étant présents, actifs, persuasifs et fermes dans tous les débats, au sein des organisations ou institutions françaises ou européennes, nous pouvons, (sans en garantir peut être les résultats), espérer malgré tout faire triompher nos idées, notre philosophie du Vol Ultra-Léger Motorisé. Car malheureusement nos valeurs ne sont pas partagées par tous les pilotes, par certains industriels ou hommes politiques, par des technocrates ambitieux et impérialistes, aussi bien en France qu'à l'étranger.

C'est donc tout le sens de l'engagement de vos élus aujourd'hui, la base fondamentale de toutes leurs actions. Je crois profondément au choix que nous avons fait et nous sommes motivés pour continuer sans relâche, au niveau européen, à le défendre. Mais nous avons besoin de votre soutien car nous tenons notre légitimité et notre crédibilité de vos votes et elles seront d'autant plus fortes que votre approbation sera massive.

Car il y aurait bien entendu un autre choix : celui d'accepter et même d'accompagner notre entrée dans le domaine de compétence de l'EASA. Elle aurait des avantages : une charge utile augmentée, des diplômes reconnus en Europe, des appareils pouvant circuler sans entrave dans tous les pays, notamment, un niveau de compétences équivalentes et de sécurité égale dans toute l'Europe... mais pour obtenir tout cela, que de sacrifices à consentir pour entrer dans un système plus encadré, plus contrôlé, plus ou moins certifié. Ce n'est pas celui pour lequel moi-même et les membres actuels du

Comité Directeur se sont engagés. A vous de nous dire si notre mandat à ce niveau reste inchangé.

La question posée est la suivante : pouvons nous continuer sur le même chemin avec votre plein et entier soutien ?

Pour le reste, je souhaite passer rapidement en revue les challenges que nous nous étions fixés l'an dernier et faire pour chacun d'entre eux un point étape.

1- La représentativité de notre fédération est incontestée par les autorités nationales et internationales, par l'ensemble des fédérations aéronautiques, grâce à son opiniâtreté, sa fermeté et sa détermination. Nous savons faire preuve de dynamisme et de réactivité. Nous sommes sans complexe et chaque année plus nombreux : plus de 10 500 adhérents fin 2005, un record, alors que nul n'est de fait obligé de rejoindre nos rangs pour pratiquer l'ULM. Chacun reconnaît donc qu'une adhésion à la FFPLUM est un acte de foi, un choix politique qui nous donne force et ambition. Déjà pour 2006, les chiffres actuels dépassent ceux de l'an dernier à la même époque. Chacun a pu apprécier le fait que lors de l'opération "pétitions" contre les redevances, notre fédération a connu un taux de réponse de 50 %, taux inégalé parmi les autres acteurs aéronautiques.

2- Dans le cadre de la sécurité et de l'enseignement nous connaissons des progrès et des succès qui récompensent des années de travail sur le terrain. Le taux d'accident a fortement baissé et tord le cou aux idées reçues. Le nombre d'écoles labellisées ou en attente de l'être est en augmentation constante. Victime de notre succès nous avons même du mal à suivre le système des visites techniques nécessaires.

La commission accidentologie fait un excellent travail (en français et en anglais) nos études, présentées au niveau national et européen, sert de référence et de base à un travail qui n'avait jusqu'alors pas été accompli, tout au moins pour les classes ULM.

Le mémo sécurité que vous venez de recevoir est la manifestation concrète du travail de terrain réalisé et qui doit contribuer à la sécurité des pilotes.

3- Sur le plan financier, nous nous étions engagés à retrouver un résultat excédentaire, ce qui était devenu la règle, à l'exception d'un léger accroc en 2004. Nous avons atteint cet objectif, puisque nous avons retrouvé un résultat excédentaire ; ceci grâce au nombre record des adhésions et aux efforts d'économie, de rationalisation et de maîtrise des coûts réalisés par l'ensemble des élus et des salariés du siège. Les prévisions pour 2006 nous permettent d'envisager l'avenir sans souci particulier. Sous l'impulsion de Yves BEAUX et de Nicole FOCAS, notre siège et son administration continuent leur modernisation, accroissant réactivité, rendement et performance.

4 - Le soutien et notre engagement vis-à-vis de nos équipes de France ont été un franc succès, puisqu'à l'occasion des championnats du Monde de Levroux, jamais nous n'avons remporté autant de médailles :

Médaille d'or

Equipe Multiaxes/pendulaire
Equipe Paramoteur

Individuel

Multiaxes monoplace : Denis CHEVILLET

Paramoteur : Mathieu ROUANNET

Paramoteur chariot monoplace : Vincent CECCARELLI

Médaille d'argent

Individuel

Multiaxes biplace : Philippe ZEN / José BERTANIER

Pendulaire monoplace : Bruno BOURON

Médaille de bronze

Individuel

Multiaxes biplace : Laurent PLASSART / Julien STERVINO

Paramoteur : Tristan GUILLABEAU

Nous renforçons ainsi notre identité et notre prééminence. Nous démontrons notre savoir faire. Nous suscitons le respect.

Représentativité, sécurité, enseignement, compétition internationale, finances et administration voici des sujets importants, qui demandent certes de l'investissement, du temps, des moyens, mais qui somme toute avancent à leur rythme et dans la bonne direction, nous apportant de nombreuses satisfactions.

Mais il est d'autres domaines, tout aussi importants, où les choses ne se déroulent pas aussi sereinement, en grande partie d'ailleurs par le fait que nous ne détenons pas seuls toutes les clefs. Il s'agit de problèmes que nous ne pourrions affronter isolés, mais obligatoirement de manière solidaire avec les autres fédérations aéronautiques, au sein du CNFAS, car les forces qui nous assaillent sont puissantes, nombreuses et bien organisées ; j'évoquerai en particulier :

- les espaces aériens,
- la pérennité des terrains d'aviation,
- les redevances.

Ces trois cas nécessitent en effet la mise en commun de nos moyens humains, financiers, matériels et de nos compétences. Si demain nous n'avons plus d'espace pour évoluer et de terrains d'accueil, il ne nous restera plus alors qu'à regarder depuis la terre les avions commerciaux et militaires évoluer sans nous dans le ciel.

C'est pourquoi, aujourd'hui, ensemble, nous réagissons :

- le CNFAS se positionne comme le représentant légitime et reconnu de l'Aviation Sportive et de Loisir,
- en son sein a été créé un groupe de travail chargé d'étudier tous les moyens à mettre en œuvre et à conseiller pour tenter de préserver une majorité, si ce n'est la totalité, de nos aérodromes et terrains, qui en 2007 passeront sous le contrôle des collectivités locales (régions, départements, communes, etc...). La réussite, au cas par cas, dépendra en très grande partie de la capacité des pilotes à se montrer déterminés, entreprenants, réactifs et surtout unis toutes activités confondues.

5- De même, existant depuis plus longtemps, le groupe d'experts "espaces aériens" de nos fédérations, accompli, au sein du CNFAS, un excellent travail, difficile et ingrat, face à des forces infiniment plus puissantes : l'administration, l'aviation commerciale, l'aviation militaire. Ces deux dernières composantes, bien entendu indispensables, utiles et nécessaires, ne verraient cependant que des avantages à nous parquer dans de petites zones sans grand intérêt pour nous. La raison du commerce et celle de l'entraînement conduiraient, si nous ne nous y opposons pas, à non pas simplement nous "grignoter" notre part de ciel, mais carrément à nous "l'avalier" tout entier. Nous noterons tout de même de sérieux progrès dans les échanges avec la Direction de la Circulation Aérienne Militaire qui manifeste lors des réunions régulières de bonnes intentions à notre égard. Mais la vigilance reste de mise dans certaines régions où les négociations sont plus que difficiles et délicates.

Transpondeurs, balises, radios ... autant d'obligations d'emport de matériels, certes modernes, mais surtout coûteux, mais qui nous sont de plus en plus imposés pour traverser des zones toujours plus nombreuses ; ce qui nous pose bien évidemment de multiples problèmes.

Il y a donc du pain sur la planche pour ce groupe de travail commun, composé de nos meilleurs experts.

6- En ce qui concerne les "redevances" de la DGAC, je dois dire tout de suite que notre mouvement a été globalement un réel succès et que la réactivité de notre fédération en a étonné plus d'un. Ce mouvement était plus que nécessaire ; et s'il n'a pas atteint totalement son objectif qui était l'exemption de redevances pour l'Aviation Sportive et de Loisir, nous pouvons dire d'ores et déjà que face à la vague de protestations qui a déferlé à la DGAC, cette dernière a revu sa copie sous la contrainte ministérielle. Le montant des redevances qui sont dans les cartons aujourd'hui (car les négociations n'ont pas encore réellement repris sur ce sujet), touchent a priori un domaine infiniment plus restreint, et sont à des

niveaux beaucoup plus bas, et cela de manière flagrante, que ceux qui nous avaient été présentés l'an dernier.

Nous attendons donc de rencontrer de nouveau l'administration sur ce sujet, puis nous nous concerterons dans le cadre du CNFAS afin d'adopter une attitude commune aux Fédérations Aéronautiques, en fonction de ce qui nous sera en définitive présenté et de ce que nous considérerons comme acceptable.

Je terminerai ce rapport par un sujet que j'avais déjà abordé l'an dernier : le CNULM. Je ne m'étendrai pas car il s'agit maintenant du passé et, comme vous avez pu le constater, nos énergies et nos efforts doivent tous être tournés et concentrés vers la résolution des problèmes qui concernent notre devenir, sans perdre de temps à remâcher le passé et les échecs. Je dis échec car il faut bien utiliser ce terme lorsqu'il est mis fin à l'existence d'un centre qui fonctionnait depuis 1994.

En fait, je n'ai rien de plus à ajouter à mon article intitulé "Le CNULM suite et fin" d'ULM info n° 54, dont je pense que la majorité d'entre vous a pris connaissance. Nous reviendrons peut être au cours des débats sur un sujet douloureux pour tous les acteurs. Mais tous ont eu le courage de regarder la réalité en face et de prendre les bonnes décisions, si difficiles soient-elles ; car pour des raisons économiques, structurelles et sociales, le CNULM ne pouvait continuer à fonctionner en l'état. Notre fédération n'avait pas les moyens financiers de se porter au secours du centre par l'octroi de subventions substantielles, l'audit réalisé nous informant qu'aucune solution réaliste ne pouvait assurer le redressement d'une situation financière qui ne faisait que se dégrader.

Voilà, l'ennui avec les rapports moraux, c'est qu'arrivé à la fin, on a vraiment l'impression de ne pas vous en avoir assez dit, d'avoir trop survolé les problèmes et les solutions, de ne pas vous avoir tout exposé, de ne pas avoir été assez convaincant. Vous me concédez que résumer en quelques minutes la politique et les actions d'une année est une véritable gageure et un pari difficile à gagner...

mais ce n'est peut être pas non plus ce que vous attendez. Site fédéral, courrier électronique, pages fédérales mensuelles, ULM info, visites sur les terrains, salons et événements, TOUR ULM, sont autant de liens tout au long de l'année qui nous permettent de rester en contact et de vivre ensemble les événements de la vie fédérale presque au jour le jour. En tout cas, nous nous efforçons de parvenir au maintien de ce contact, car c'est lui notre véritable motivation, ce qui nous soutient, nous motive les jours difficiles... plus nombreux que parfois certains se l'imaginent.

Votre attente est je crois plutôt d'entendre un message d'espoir, celui de croire que nos efforts ne sont pas vains, que nos choix sont les bons, qu'il y a certes des bas et des jours de découragement, mais qu'au bout, avec notre persévérance et notre volonté, il y a encore des chances raisonnables de préserver en Europe le modèle ULM français, simple, déclaratif, basé sur la responsabilité librement acceptée par chacun d'entre nous.

Une responsabilité que nous ne souhaitons déléguer à personne d'autre.

J'exprime toute ma gratitude à notre équipe des salariées du siège fédéral, à notre Directeur Technique National et à tous les membres du Comité Directeur et des Comités Régionaux pour le travail accompli tout au long de cette année. Et il en reste encore trois à vivre ainsi, si vous nous renouvez votre confiance.

Je vous remercie de votre écoute attentive et vous souhaite en 2006 de merveilleux vols !

Dominique Méreuze
Président de la FFPLUM




Assemblée Générale
de la FFPLUM.
1^{er} avril 2006.

Résultats des votes

Commission électorale :
Xavier AVERSO, Yves BEAUX, André BOTELLA,
Jacky ROBIN, Michel SCHATZ.

Inscrits 531 clubs soit 1 311 voix.
122 clubs ont votés soit 353 voix.

Rapport moral de l'année 2005

● 353 suffrages exprimés	
● Oui	353
● Non	0
● Abstention	0

Rapport financier de l'année 2005

● 353 suffrages exprimés	
● Oui	328
● Non	5
● Abstention	20

Augmentation de la cotisation fédérale de 54,70 à 55,70 €.

● 353 suffrages exprimés	
● Oui	318
● Non	27
● Abstention	8

Election au Comité Directeur

● 1. COUDERC Thierry	274 voix
● 2. WIACEK Jean	46 voix
● 3. LECURY Marc	28 voix
● 4. LAVERLOCHERE	2 voix
ABSTENTION	2 voix
BLANC	0

Parka 3 en 1 — Prix : 60,00 €

100% nylon enduction PVC
Tailles : M, L, XL, XXL.
Coloris : Veste Noire
Gilet beige

Nouvelle
Collection

Veste
+
Gilet

Qualité
et
technique

Nouvelle
Collection

Vu
aux Chpts
du Monde
Ulm
2005

**Mélissa
Pantalon
femme**

Prix : 33,00 € 98% coton, 2% élastomère.
Bas évasés. 2 poches basses sur les côtés. Finition
double aiguille. Tailles : 36, 38, 40, 42. Couleur : beige.

Pantalon et Gilet Safari

Prix : 70,00 €
Coloris beige. 100% coton lavé CANVAS.
Tailles : S, M, L, XL, XXL.

100%
coton
lavé
Canvas

**Pantalon seul
Prix : 40,00 €**

Tailles : S, M, L, XL, XXL.
2 poches sur côtés.
3 poches basses. Taille élastique
avec ceinture réglable fournie.
Cordon de serrage sur le bas
du pantalon. 2 poches Ar.
(1 zippée et 1 à rabat)

**Gilet seul
Prix : 40,00 €**
Tailles : S, M, L, XL, XXL.
100% coton lavé CANVAS.
Col montant avec cordon de serrage.
1 poche intérieure.
2 grandes poches avec rabat.
1 poche téléphone.
1 poche zippée avant.
1 grande poche Ar. zippée.
Doublure filet sur le haut du corps.
Rabat velcro sur toute la
longueur du zip.
Cordon de serrage à la taille.

Veste Polaire zippée

Prix : 34,00 €
Coloris : marine.
100% polyester, anti-peluche.
Tailles : S, M, L, XL, XXL.

Chemisette popeline

Prix : 22,00 €
Coloris : blanc.
Mélange 65% polyester
35% coton.
Manches courtes.
Tailles : S, M, L, XL, XXL.

Chemise Oxford

Prix : 28,00 €
Manches longues. Coloris : oxford
bleu. 70% coton Oxford, 30% poly-
ester. Pointes de col à baleine
boutonnées. Empiècement arrière
avec 2 plis latéraux. poche de
poitrine côté gauche. Poignets
réglables arrondis à 2 bou-
tons et patte capucin à
bouton unique. Tailles : S,
M, L, XL, XXL, 3XL.

Nouvelle
Collection

Blouson Eveline

Prix : 35,00 €
Extérieur 100%
polyester.
Coupe ajustée.
Col doublé
polaire.
Windproof
intérieur
nylon + ouati-
nage. Zippée sur
un côté. 2 poches
extérieures. Couleur :
Navy. Tailles : S, M, L, XL.

Polaire femme

Prix : 28,00 €
100% polyester,
anti-peluche.
Couleur : Bleu iris
Tailles : S, M, L,
XL, XXL.

Le
confort
du
polaire

Le
confort
et la
technique

Le
look
pilote

Blouson Pilote unisexe

Prix : 60,00 €
Coloris : navy. Fourrure de col
amovible. 100% nylon épais doublé
Ouatine. 1 poche intérieure /
1 extérieure + 5 pochettes
sur bras gauche.
Tailles : S, M, L, XL, XXL, 3XL.

2
Couleurs
au
choix

Tee-shirt col V

Prix : 10,00 €
Couleurs : Bleu ou Blanc
100 % coton peigné, certifié 165gr
Tailles : M, L, XL, XXL.

Tee-shirt Femme col V

Prix : 10,00 €
Col en V - Couleur : Blanc
95 % coton peigné, 5% élastomère
Tailles : S, M, L, XL.

La liste des instructeurs



2006

Lexique

- A** Autogire
- E** Aérostat
- M** Multiaxes
- P** Pendulaire
- R** Paramoteur
- X** Motorisation auxiliaire



Retrouvez les dernières infos/instructeurs sur le site fédéral www.ffplum.com

Alsace

67-68



FRICTSCH PIERRE **R**
1 RUE DU PUIS 67000 STRASBOURG
03.88.23.54.04 - 06.20.71.87.00
pierrefritsch@wanadoo.fr

BRENCKLE JACQUES **M**
52 RUE PRINCIPALE 67160 SALMBACH
06.12.58.47.82 jacques.brenckle@wanadoo.fr

LETHUILLIER DOMINIQUE **R**
13 RUE DRUSUS 67200 STRASBOURG
03.88.30.10.47 - 06.07.25.30.49
d.letuillier@wanadoo.fr

RIOTTE CHRISTIAN **M**
4 RUE DU TABAC 67600 SELESTAT
03.88.42.39.83 - 06.72.62.66.22
riotte.christian@wanadoo.fr

SOULAT CHRISTIAN **M**
2 RUE DE GENEVE 67640 FEGERSEHEIM
03.88.64.12.66 - 06.70.04.86.75
csoulat@aladin_group.com

WARTH JEAN LUC **R**
7 RUE PRINCIPALE 68320 KUNHEIM
03.89.49.13.81 - 06.81.17.06.52
luc@alsacaceparamoteur.com

RINGENBACH DANIEL **M**
12 RUE DES BLEUETS 68440 HABSHEIM
03.89.54.40.25 - 06.80.87.63.47
ringenbach.d@evhr.net

BAILLARGEAU PIERRE **M P**
CENTRE ULM VIEUX FERRETTE
ROUTE DE DURMENACH 68480 VIEUX FERRETTE
08.89.25.71.67 - 06.83.86.89.92
ulm.developpement@club-internet.fr

Aquitaine

24-33-40-47-64



CAMARA PATRICK **R**
LA CROIX D'ALLON 24200 SARLAT LA CANEDA
05.53.59.66.85 - 06.17.44.54.70
patrick.camara@wanadoo.fr

CLAESSEN JEAN-LUC **M**
LE TOUPIER 24250 DOMME
06.80.72.44.51 info@24evasion.com

GOUZILH BERNARD **M P**
LIEU DIT FRISSONS 24490 ST MICHEL DE RIVIERE
05.53.91.19.98 - 06.80.27.46.19
gouzilh@wanadoo.fr

CURSOLLE JEAN-PIERRE **M**
904, CHEMIN DU SOC 33121 CARCANS
06.09.96.50.72 jp.cursolle@wanadoo.fr

SANSAS FRANCIS **P**
26 AVENUE DU MEDOC
33127 MARTIGNAS SUR JALLE 05.56.21.46.78
06.84.35.79.77 fj.sas@wanadoo.fr

PUYJALON BERNARD **R**
10 RUE CEREY 33200 BORDEAUX
05.57.22.35.77 06.23.32.02.78
bernard.puyjalon@wanadoo.fr

ARCHAMBAUD PHILIPPE **M**
19 PLACE FAUBOURGUET 33210 PREIGNAC
06.08.42.89.67 p.archambaud@tiscali.fr

SANCEO RENE **P R**
74 AVENUE HAUT MEDOC
33460 CUSSAC FORT MEDOC 05.57.88.50.10
06.22.44.63.25 lducoslanson@yahoo.fr

MAUPEU AUDREY **M**
27 RUE DU 8 MAI 33500 ARVEYRES
05.57.24.80.62 - 06.75.96.80.47 arenaud@wanadoo.fr

BENTAYOU GHISLAIN **R**
26 RUE AUGUSTE RENOIR 33600 PESSAC
05.56.37.86.21 aquitaineparamoteur@wanadoo.fr

GUILLEN BRUNO **P**
68 AVE DE LEONIAN 33650 LA BREDE
05.56.78.45.15 - 06.83.83.23.03
bruno.guillen@wanadoo.fr

THIERRY XAVIER **M P**
294 RUE ANDRE CADILLON
40000 MONT DE MARSAN 05.58.06.28.35
06.65.77.68.09 xavierthierry@bougvtel.fr

SMITS PIERRE **M P**
MAISON LELOUET 188, ROUTE DU PUYOO
40290 OSSAGES 05.58.98.89.21
06.80.20.38.06 piet-air@tiscali.fr

JALOUSTRE RENE **M**
4 RUE DU MARAIS 40530 LABENNE
05.59.45.42.54 rene.jaloustre@free.fr

PENIN EMMANUEL **P**
339 RUE DES BRUYERES 40600 BISCARROSSE
06.14.15.32.73 winover@free.fr

HOURTILLAN JEAN-LUC **M P**
LAUDEY 47250 GUERIN 06.03.49.82.31
jihourtillan@aol.com

DROUOT ANDRE **M P A**
41 GRAND RUE 47260 GRANGES SUR LOT
06.67.59.27.27

DELMOTTE ROBERT **M**
DREVILLES 47300 PUJOLS 05.53.40.65.52

Auvergne

03-15-43-63



GEHANT JACQUES **P**
L'HERMINIE 43200 ST MAURICE DE LIGNON
04.71.56.41.92 - 06.87.33.95.15 jaquilair43@aol.com

BAZELLE XAVIER **M P R**
58 RUE PAUL ELUARD 63200 RIOM
06.77.79.64.95 xavierbazelle@hotmail.fr

PONSOT BERNARD **M**
MIREMONT 63380 MIREMONT
04.73.86.84.52

CHARPENET JEAN **P**
10 RUE JEAN JAURES
63550 ST REMY SUR DUROLLE 04.73.94.35.60

LIONDRE BRUNO **R**
ANCIENNE ECOLE DE LIGNAT
63800 ST GEORGES SUR ALLIER
04.73.69.52.20 - 06.76.94.42.93
bruno.liondre@wanadoo.fr

Basse-Normandie

14-50-61



BILLIAU CLAUDE SERAPHIN **M**
CHEMIN DU CLOS THOURIN
14130 BONNEVILLE LA LOUVET
02.31.65.43.55 claude.billiau@wanadoo.fr

ALIX WILLIAM **P**
2 C RUE DE L'EGLISE 14610 COLOMBY SUR THAON
02.31.08.06.53 - 06.61.17.63.83
william.alix@laposte.net

LOUTREUIL JEAN-CLAUDE **M P**
2 IMPASSE BERTIN 14780 LION SUR MER
02.31.97.21.92 - 06.14.14.36.96
jean-claude.loureuil@wanadoo.fr

MAO REGIS **P**
AERODROME DU VAL ST PERE
50300 AVRANCHES 02.33.17.14.27
06.81.99.24.79 regis.mao@wanadoo.fr

HULIN DIDIER **P**
4 CHEMIN DES COGNETS 50530 DRAGEY RONTHON
02.33.48.67.48 - 06.07.54.91.42 ulm50@wanadoo.fr

LEPERLIER ANDRE **M P**
15 RUE DE PARIS 61100 FLERS
02.33.65.07.54 - 06.07.10.24.12 flairaviation@free.fr

CORBET CLAUDE **M R**
46 RUE DE CHENNEBRUN 61300 L'AIGLE
02.33.24.33.78

Bourgogne

21-58-71-89



CLAIR JEAN-YVES **P**
18 RUE DU TIRE PESSEAU 21000 DIJON
03.80.45.11.40 - 06.80.27.22.52
jean-yves.clair@libertysurf.fr

FINET GILLES **P M A R**
66 RUE PAUL CLAUDEL 21000 DIJON
03.80.43.46.93 - 06.80.02.37.10
finet.gilles@wanadoo.fr

GUY RENAUD **P**
22 RUE D HANTEVILLE 21121 DAIK
03.80.35.68.00-06.80.00.89.93 r.guy@wanadoo.fr

BERTRU RAYMOND **M**
71 RUE DU LAC 21140 PONT ET MASSENE
03.80.97.11.29 - 06.86.58.53.09
raymond.bertru@worldonline.fr

LAFITTE ANDRE GEORGES **M P**
AERODROME HANGAR 21200 BEAUNE
03.80.22.42.90 ulmbeaune@wanadoo.fr

SANTOS MORALES BARTOLOME **M P**
16 BD DES CLOMIERS 21240 TALANT
06.70.72.38.11 bartolome.santos@free.fr

ROUSSEL ALAIN **R**
10 RUE D'AUMONT 21340 NOLAY
03.80.21.75.53 - 06.71.20.78.01 aéro21@free.fr

LOCHOT LUC **M**
FROIDEVILLE 21440 ST MARTIN DU MONT
03.80.35.06.60 - 06.88.37.40.10

BOYER THIERRY **M R**
AERODROME DE NEVERS 58180 MARZY
04.70.98.48.82 - 06.70.70.18.52
tbo14@club-internet.fr

PILLOT FREDERIC **P**
167 RUE DE STRASBOURG 71000 MACON
03.85.38.28.77 - 06.81.70.07.52 fredpilot@aol.com

BALANSINO CHRISTIAN **P**
CHATEAU LE BARREAU 89250 CHEMILLY SUR YONNE
06.07.47.25.55 infos@aviatec-ulm.com

Bretagne

22-29-35-56



MALHERBE JEAN-CLAUDE **M**
80 RUE DE KREC'H MORVAN 22700 PERROS GUIREC
02.98.91.01.40 - 06.12.49.04.30 jcmalherbe@free.fr

BESNARD HERVE **M**
23 RUE DE CONCARNEAU 29000 QUIMPER
02.98.52.07.64 - 06.80.57.25.19
hbesnard@wanadoo.fr

PLASSART LAURENT **M P**
AEROPORT DE MORLAIX 29600 MORLAIX
02.98.88.78.78 - 06.08.94.87.46 info@west-ulm.com

HAY PHILIPPE **R**
LE MOULIN DE LAVAL 35150 AMANLIS
02.99.44.53.68 - 06.10.92.39.35 phil.ha@wanadoo.fr

MELOIS MAURICE **M**
CHEMIN DE LOYAT BP 61 56140 MALESTROIT
02.97.75.10.90 - 06.80.67.68.34
maurice.melois@wanadoo.fr

LE THIEC GILBERT **M**
LAMBHOUSE 56250 ST NOLFF
02.97.45.46.29 - 06.81.79.82.33

DEGARDIN JEAN-PIERRE **M**
99 RUE DE SAINT CYR 56380 GUER
02.97.75.79.67 - 06.74.57.36.14
degardin.jean-pierre@wanadoo.fr

SIMON ANDRE **M**
48 RUE DE KERLOURDES 56550 BELZ
02.97.55.54.12 - 06.80.78.37.21

Centre

18-28-36-37-41-45



MAZZOCATO THIERRY **M**
42 RUE LITRE 18000 BOURGES
02.48.24.62.00 - 06.14.63.28.93
thierry.mazzocato@laposte.net

BEAUX HERVE **P**
LES CLOUS 18170 MORLAC
02.48.56.26.52 - 06.11.12.43.23 herveulm@aol.com

PENEUX RAYMOND **M P**
LE HAUT BOIS 28240 MEAUCHE 02.37.81.13.21
martine.peneux@free.fr

WARDAVOIR GUY **M P**
AERODROME 28240 CHAMPROND EN GATINE
02.37.49.86.23 - 06.14.59.14.91
ulm.france.cap28@wanadoo.fr

BIEUVILLE JEAN-JACK **P**
6 RUE DE LA TOUR 28500 GERMAINVILLE
02.37.43.25.81 - 06.03.80.49.20

GARCIA ANTOINE **M**
22 RUE DU HOUSSAY 28800 MONTBOISSIER
02.37.47.59.81 - 06.87.41.80.65 Gmelisse44@aol.com

ROUSSEAU HERVE **P**
19 RUE DE LA JOUBARDIERE - AIGNEVILLE
28800 PRE ST MARTIN 02.37.47.22.94
06.08.47.17.00 rrousseau@wanadoo.fr

RENAULT JEAN-CLAUDE **M**
11 ALLEE DES PENSEES - BRASSIQUO
36130 DEOLS 02.54.35.70.66 - 06.07.98.70.66

MOSKOWICZ HELMUT **M**
L'ECHALIER 36600 VICQ SUR NAHON
02.54.40.35.98 aéroclub.echalier@wanadoo.fr

LELONG STEPHANE **P**
LES THOMAS 37120 MARGNY MARMANDE
06.32.60.27.25 stephane.lelong@gmail.com

BRAULT FRANCK **M**
17 BIS RUE ST VENANT 37230 LUYNES
02.47.55.52.70 - 06.75.93.57.97
frank.brault@wanadoo.fr

CHEVY JEAN-PIERRE **M**
15 BIS RUE DE CHANTELOUZE 37230 FONDETTES
02.47.42.24.82 j.chevy@free.fr

GASCHET GILBERT **M P**
59 RUE NATIONALE 37250 SORIGNY
02.47.26.27.50

MONGARD FRANCK **M P**
73 RUE DE MONTS 37250 MONTBAZON
02.47.26.28.64 06.62.19.04.43

MONTEL JEAN-JACQUES **M P R**
3 RUE BERLIOZ-APT.N° 11-37300 JOUE LES TOURS
02.47.38.31.82 - 06.80.67.85.53 mj37@wanadoo.fr

GUTIERRES JEAN-LOUIS **M**
LA GACHETIERE 37350 PAULMY 02.47.92.30.94
gutierres@wanadoo.fr

LE BIHANLAURENT **P**
22 GRANDE RUE 37600 LOCHES
02.47.59.05.79 - 06.07.86.04.76
laurentp8@wanadoo.fr

FOUCHER ANDRE **M**
8 AVENUE GUIMOND 41100 VENDOME
02.54.73.18.27 - 06.07.49.17.08
andreroland.foucher@wanadoo.fr

SEIGNEUR BRUNO **R**
161 TER FBG ST BIENHEURE 41100 VENDOME
02.54.77.29.10 - 06.70.52.39.92
seigneur.b@wanadoo.fr

BAZINET ERIC **M**
DOMAINE DE DUGNY 41150 ONZAIN
02.54.33.71.02 - 06.64.72.72.12
passionpiloteulm@free.fr

THUAULT BERNARD **M**
34 LOTISSEMENT LA GRANDE COUR
41200 VILLEHEVERVIES
02.54.96.01.57 - 06.83.32.03.28

PREVOST MICHEL **M**
24 RUE DE LA GRELETTE 41320 LANGON
02.54.96.46.07 - 06.22.77.90.18
michel-prevost@tele.fr

MIDON WILLIAM **P**
3 RUE DU MOULIN 45110 ST MARTIN D'ABBAT
02.38.46.02.95

MATEOS JEAN **R**
80 RUE CROIX BAUDU
45140 ST JEAN DE LA RUEILLE 02.38.43.75.05
06.80.48.74.84 mateos.jean@wanadoo.fr

MONTIGNY REMI **P**
11 CHATRES 45190 CRAVANT
06.84.34.08.64 remi.montigny@wanadoo.fr

PRIGNOL JEAN LUC **M P**
32 RUE DE PARIS 45600 ST PERE SUR LOIRE
02.38.36.41.32 prignol.jeanluc@free.fr

FEUILLETTE ALAIN **M P**
LES HENRIENS 45630 BEAULIEU SUR LOIRE
06.80.30.82.97 feuillette.alain@wanadoo.fr

CHARAMON THIERRY **M P**
20 RUE DES VIGNES 45760 BOIGNY SUR BIONNE
02.38.75.27.27 - 06.07.02.75.65 ulm@france.com

Champagne-Ardenne

08-10-51-52



JAUSSAUD ROBERT **M**
ROUTE DE LAON 08150 LONNY
06.82.45.24.67 robert.jaussaud@free.fr

KILISKY PASCAL **M P**
63 RUE LOUIS ULBACH 10000 TROYES
03.25.21.05.04 - 06.08.47.47.46
contact@pascal-kilisky.com

RUSCIANI SALVATORE **M P R**
25 RUE JEAN JAURES 10500 BRIENNE LE CHATEAU
03.25.92.12.45 - 06.08.24.19.06
aube.ulm@wanadoo.fr

GILLOTIN ARNAUD **R**
10 B RUE JEANNE JUGAN 51100 REIMS
06.18.57.94.56 gilotin.arnaud@wanadoo.fr

DEPAQUY FRANCOIS **M A**
30 RUE LEON JOLLY 51120 SEZANNE 03.26.80.69.90

GRIMM EDGAR **M**
AERODROME D'EPERNAY 51150 PLIVOT
03.26.52.14.04 - 06.07.06.58.87
grimm.ulm@wanadoo.fr

LANGE ERIC **P**
LES BABOTTES 52130 WASSY
06.11.53.24.59 eric.lange@free.fr

OTTIGER WALTER **M**
17 RUE DE VERDUN 52190 PRAUTHOY
03.25.84.74.48 - 06.86.38.11.52
walter.ottiger@wanadoo.fr

Corse

2A-2B



LOEVENBRUCK VINCENT **P**
TERRA PIANA - ROUTE DE LA CASTAGNA
20100 SARTENE 04.95.76.33.39
06.12.55.65.40 vincloeven@wanadoo.fr

CORONE YVES **R**
VALLECOURRA - PINARELLO
20144 STE LUCIE DE PORTO-VECCHIO
06.75.43.87.15 corone.yves@wanadoo.fr

Franche-Comté

25-39-70-90



MONNIN ERIC **M**
10 RUE DES CHENES 25480 MISEREY SALINES
03.81.58.88.60 - 06.07.53.52.00

GUINET MICHEL **M P**
39700 EVANS 03.84.71.11.70

BON OLIVIER **P**
LA PLANTE AU PLOT 70100 ARC LES GRAY
03.84.31.55.40 - 06.77.37.63.68
olivier-bon@wanadoo.fr

AEBY PHILIPPE **M**
5 ALLEE DU BREUIL 70160 CUBRY LES FAVERNEY
03.84.91.23.04 - 06.87.69.73.77
aebyp1@aol.com

PERRET MICHEL **R**
4 BIS RUE DU CREUX SAVOYARD 70200 LURE
03.84.30.04.55 perretmichelure@aol.com

MASSIP YVES **M**
11 RUE FRANCOIS BROUQUE 90300 OFFEMONT
03.84.26.40.41 yves.massip@wanadoo.fr

Ht.-Normandie

27-76



CANGE GERARD **P M**
12 RESIDENCE DU GROS CHENE
27140 BAZINCOURT SUR EPTÉ
02.32.55.22.37 - 06.80.88.24.34
gerard.cange@tele2.fr

CANGE MATTHIEU **M**
12 RESIDENCE DU GROS CHENE
27140 BAZINCOURT SUR EPTÉ
02.32.55.22.37 - 06.63.04.75.67
gerard.cange@tele2.fr

COURBET HUGUES **R**
4 RUE DES FRICHES - LE PLESSIS
27380 AMFREVILLE SOUS LES MONTS
02.32.48.09.47 - 06.26.47.75.07
huguescourbet@wanadoo.fr

CHAUVIN MICHEL **R**
ROUTE DE VERNON 27830 NEAUFLES ST MARTIN
06.09.02.18.16

NAGARD ERIC **M**
75 A. RUE GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE
76000 ROUEN 02.35.07.03.73
06.25.91.64.97 e.nagard@tele2.fr

CANU JEROME **M**
AERODROME ROUTE DE CANY
76190 BAONS LE COMTE
02.35.56.43.05 aeroyvetot@wanadoo.fr

TRONEL JACQUES **M**
360 CHEMIN DE LA COUR SOUVERAINE
76190 HAUTOT LE VATOIS
02.35.95.25.84 - 06.08.23.70.68
tronel.jacques@wanadoo.fr

MAILLARD CHRISTIAN **M**
74 RUE DU PETIT BOSQ 76520 YMARE
02.35.79.14.83 - 06.66.27.17.66
maillard.ch1@free.fr

BARBIER FRANCIS **M A**
HAMEAU DE CIDETOT 76570 CIDEVILLE
02.35.91.31.80 - 06.62.63.31.80
francisb.barbier@wanadoo.fr

Ile-de-France

75-77-78-91-92-93-94-95



CORDEROY DU TIERS HENRI **M**
46 RUE DE VARENNE 75007 PARIS
henri.corderoy@wanadoo.fr

ALITCH CHRISTIAN **M**
25 AVENUE DE WAGRAM 75017 PARIS
06.64.85.34.31

KLOETI ROLAND **P A**
53 RUE BOISSIERE 75116 PARIS
01.45.53.27.67 - 06.12.52.13.36 klocycle@aol.com

VEZZOLI BRUNO **R**
4 RUE DU MOULIN DE FONTAINE
77111 SOIGNOLLES EN BRIE
01.64.06.68.57 - 06.72.71.47.47
berghem33@caraimail.com

LEQUESNE ROLAND **M A**
511 RUE DU CHAMP JOLI 77120 MOUROUX
01.64.63.14.13 - 06.71.63.01.08
lequesne.roland@wanadoo.fr

PEREZ MARCELIN **M**
1 RUE DU BOIS DE BAILLY-TRECHY
77130 ST GERMAIN LAVAL
01.60.96.75.36 - 06.80.08.52.91
marc01perez@aol.com

BONNET BERNARD **M P R**
11 RUE DU GAL LECLERC 77140 NEMOURS
01.64.22.27.21 - 06.81.51.49.23
ulmrosedesvents@wanadoo.fr

TOUITOU MICHEL **P R**
10 RUE DE MELUN 77166 GRISY SUISNES
01.60.02.52.95 - 06.13.56.47.55
toutitou@tiscali.fr

JOURDAIN STEPHANE **P**
6 RUE DES CAMPANULES
77330 OZOIR LA FERRIERE
06.60.15.88.40 easyfly@wanadoo.fr

BUISSON ROBERT **P**
77 RUE JEAN ANTOINE HOUDON
77350 LE MEE SUR SEINE
01.64.09.68.22 - 06.09.24.99.21
robert.buissouulm@laposte.net

GENTOT CHRISTOPHE **M P**
124 RUE SAINT DENIS 77400 LAGNY SUR MARNE
06.07.15.00.27 gentot@free.fr

COGNERAS CHRISTIAN **M**
AERODROME DE MEAUX ESBLY
77450 ISLES LES VILLENOY
01.60.04.47.03 - 06.09.09.98.15
christiancogneras@wanadoo.fr

VAN MEERHAEGE CEDRIC **P**
VELIPLANE CLUB
AERODROME MEAUX ESBLY
77450 ISLES LES VILLENOY
06.23.49.85.56 vancedre@yahoo.fr

MONTAGNON DANIEL **M**
133 RUE DES DOUCES AMERES
77550 MOISSY CRAMAYEL
01.64.88.72.90 dmontagnon@cegetel.net

PARMENTIER DOMINIQUE **P**
6 RUE DE FLEURY 77630 BARBIZON
01.60.66.47.47 - 06.30.56.56.78
voyageursduciel@tiscali.fr

CHOLLOU DOMINIQUE **R**
46 RUE ALBERT JOLY 78400 CHATOU
01.30.71.63.28 - 06.09.45.41.59
info@paramoteur.net

MAGNEVILLE GILLES **M A**
15, SENTE DES PRIES 78540 VERNUILLET
06.85.21.53.89 - 06.85.21.53.89
aerodynamic@ulm05.com

DE TRUCHIS DE LAYS GAETAN **M P**
5 RUE DE LA CRETTE-BURES
78630 MORAINVILLIERS
01.39.75.84.38 - 06.89.94.27.95
gtlbures@aol.com

QUEVAL JEAN-CLAUDE **M P**
6 CHEMIN DES LAYONS - MAINGUERIN
78660 ABLIS
01.30.59.00.54 - 06.18.94.57.94
jqceval@cea.fr

DELHAYE LUC **M**
102 RUE DES TIPHOINES
91240 ST MICHEL SUR ORGE
01.64.49.71.45 - 06.70.24.41.79
delhaye@wanadoo.fr

CHARON CHRISTOPHE **R**
80 RUE DE VERSAILLES 91300 MASSY
06.81.19.12.61
christophe.charon@freessbee.fr

ROCHERIEUX JACQUES **R**
107 CHEMIN DU GUETTE LIEVRE
91580 AUVERS ST GEORGES
01.60.80.34.36 - 06.08.92.05.02
rocherieux.j@wanadoo.fr

LECLUYSE FABIEEN **P**
16 ROUTE DE LA RUCHERE
91820 VAYRES SUR ESSONNE
01.64.57.64.98 - 06.09.27.77.15
airi-ulm@wanadoo.fr

BILQUEZ ERIC **M**
18 RUE LOCARNO 92150 SURESNES
06.03.01.25.79 - 06.60.14.70.43
suresnair@ntl.fr

CANON DANIEL **M**
15 BIS RUE DU DR LAFOSSE 92170 VANVES
01.46.62.61.50 - 06.09.52.29.50

MANCINI PIERRE YVES **R**
19 RUE JEAN FRANCOIS BOUILLE
92260 FONTENAY AUX ROSES
06.12.92.76.85 pym_paramoteur@club-internet.fr

DUVIVIER RAYNALD **M**
53 RUE DU PLATEAU 92320 CHATILLON
01.47.35.99.89 - 06.11.71.50.99
rey44md90@aol.com

NELLEMANN PHILIPPE **P**
40 AVE DU PDT F. ROOSEVELT 92330 SCEAUX
01.46.87.28.33 - 06.87.47.06.54
nelphi@wanadoo.fr

BOUSSAGOL BERNARD **M P**
56 RUE VICTOR HUGO 92400 COURBEVOIE
bbernardou@aol.com

LISMONDE MICHEL **M P**
32 RUE DE BELFORT 92400 COURBEVOIE
06.80.91.38.44 michel.lismonde@saint-gobain.com

LAURENT THIERRY **M**
35 AVENUE DE LA PEUPLERAIE
95340 BERNES SUR OISE
06.12.50.26.92 ulm_loisir@club-internet.fr

HELARY YVES **R**
7 ROUTE N° 14 95420 LA CHAPELLE EN VEXIN
01.34.67.23.71 - 06.07.24.84.80
dysairsairpub@wanadoo.fr

GATELIER LAURENT **M**
25 RUE DU MARECHAL FOCH 95640 MARINES
01.34.67.51.22 - 06.30.55.97.75
laurent.gatelier@libertysurf.fr

MOREAU ERIC **M**
8 CHEMIN DE LA JUSTICE 95650 BOISSY L'AILLERIE
06.20.05.60.82 erimoreau@yahoo.fr

DHONDT RENE **M**
7 ALLEE PAUL DUKAS 95820 BRUYERES SUR OISE
06.12.05.23.45 aubatz@tele2.fr

Languedoc-Roussillon

11-30-34
-48-66



COMBES HUBERT **M**
DOMAINE DE BESPLAS 11150 VILLASAVARY
04.68.24.75.30 - 06.71.04.56.81
hubertcombes@tele2.fr

RICARD LUCIEN **M**
33 PECH DES MOULINS 11430 GRISSAN
04.68.49.28.67 lucien11430@aol.com

CAMBON FABRICE **R**
2 IMPASSE D'ALICANTE 30000 NIMES
06.14.37.69.70 voltoplane@wanadoo.fr

GEIGER HANS **M P R**
335 CHEMIN MONTEE DES ALPINS-B4-30000 NIMES
04.66.26.73.51

MEJEAN DIDIER **M**
38 ALLEE DES VIOLETTES
30520 ST MARTIN DE VALGALGUES
04.66.54.91.16 - 06.23.67.45.87
sessna534@msn.com

HEDDOUCHE RAMAD **M P**
PLACE DE LA REVOLUTION 30840 MEYNES
04.66.57.63.22 - 06.17.45.75.00

DURAND-ROGERS JENNIFER **M**
16 RUE DIDEROT 34000 MONTPELLIER
04.62.02.84.93-06.64.83.52.84 jenny2lr@men.com

SANTA LUCIA DIEGO **M P A**
RESIDENCE SAINT CLEMENT - 11 PLACE UTRILLO
34070 MONTPELLIER
04.67.52.36.65 diegosan@infonie.fr

PERRIER DANIEL **P**
9 RUE PAUL BOUSQUET 34200 SETE
06.11.51.14.99 daniel@mp-sport.com

LANDRI GERARD **M P A**
LA COUPOLE 34350 VENDRES 04.67.39.51.99
06.11.29.43.43 aero-multi-service@wanadoo.com

SALINAS LAURENT **R**
8 & 10 RUE DU 4 SEPTEMBRE
34350 VALRAS PLAGE
04.67.32.50.42 - 06.99.44.06.61
laurent.salinas@wanadoo.fr

SALINAS DIDIER **R**
2 CHEMIN DE LA BAUDIERE 34370 CREISSAN
04.67.93.79.81 - 06.11.52.61.27
dietersalinas@wanadoo.fr

SAILLY MICHEL **M P**
10 RUE DU FAUBOURG SAINT ROCH
34620 PUISSESGUIER 04.67.93.45.18
06.03.59.32.16 sa.michel@neuf.fr

MORAT BERTRAND **M P**
41 RUE DES ORTOLANS
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
04.67.69.02.76 - 06.07.27.93.56
bertrandmorat@yahoo.fr

ALLEGRE PHILIPPE **M**
108 RUE DU GOUR 34790 GRABELS 06.25.25.61.74

SOU M PIERRE **R**
11 RUE PIERRE CARTELET 66000 PERPIGNAN
04.68.34.26.80 pparapente@aol.com

DOUCHIN BERNARD **R**
2 RUE DE LA TRAMONTANE
66180 VILLENEUVE DE LA RAHO
04.68.55.86.62 - 06.70.48.49.27
parapente.evasion@free.fr

MARTY PHILIPPE **M**
1, IMPASSE DES VERGERS - APPT N°3
66450 POLLESTRES 04.68.55.40.48
06.19.24.82.01 philimarty@wanadoo.fr

REGIS JEAN-LOUIS **P**
3 RUE DE LA TRAMONTANE
66550 CORNAILLA LA RIVIERE 04.68.57.25.15
06.07.96.08.31 ulm-rr@wanadoo.fr

VERMEL KIEN **M P R**
LIEU DIT LES ARENES 66750 ST CYPRIEN PLAGE
06.63.05.81.30 kien3@voila.fr/MP

La liste des instructeurs



2006

Suite ↑

Lexique

- A** Autogire
- E** Aérostat
- M** Multiaxes
- P** Pendulaire
- R** Paramoteur
- X** Motorisation auxiliaire



Limousin

19-23-87



VRIET-LABROUCHE PHILIPPE **M P**
2 BD DE RUERE - BP 71 - 19208 USSSEL CEDEX
05.55.72.53.89 - 06.16.41.74.44 pvlsvl@aol.com

BROC ERIC **P**
12, ROUTE DES PIERRES BLANCHES
19220 ST JULIEN AUX BOIS
ulm@villibrecoresse.com

MAGEM JEAN-MARC **M**
HAMEAU DE FAVARS 19600 NESPOULS
05.55.23.24.45 - 06.07.11.07.31
jean.marc.magem@wanadoo.fr

BRIEU MICHEL **R**
5 RUE DE LA GLANE 87000 LIMOGES
06.80.10.36.43 michel.brieu@limouzik.com

PENAUD HERVE **M**
L'AGE 87380 ST GERMAIN LES BELLES
05.55.71.94.36 - 06.74.69.40.52
hpnaud@wanadoo.fr

Lorraine

54-55-57-88



BOHN JACQUES **M**
15 RUE DU GRAND VERGER 54000 NANCY
03.83.40.28.02 bohn.j@wanadoo.fr

FLANDIN MICHEL **P**
6 RUE CHARLES BERLET 54110 REMEREVILLE
03.83.31.72.07 - 06.80.14.60.12

PERAS DIDIER **P**
7 PLACE LUCETTE DITSCH 54990 XEUILLEY
03.83.47.28.85 - 06.16.30.76.33
didier.peras@laposte.net

MARCHAND GERALD **P**
16 ROUTE DE TRONVILLE 55500 VELAINES
06.08.55.25.13
gerald.marchand@free.fr

MICHEL MARC NATHALIE **M**
90 RUE DES FRERES FRIANT
57260 DIEUZE
06.16.99.73.30 nathalie.michelmarc@free.fr

POUZADOUX JEAN-FRANCOIS **R**
7 RUE DE LORRAINE 57330 KANFEN
03.82.50.25.89 - 06.81.46.41.03
info@aeroplaine.com

SCHATZ MICHEL **R**
51 RUE DE LA GARE 57330 ZOUFFTGEN
06.61.20.22.03 info@mosailles.com

CALVINHAC ALAIN **M**
9 RUE DES CERISIERS 57400 SARRREBOURG
03.87.03.39.16 - 06.84.42.13.11 stulm@tele2.fr

KLEIN EMILE **M**
6 LES CLARISSES
57570 PUTTELANGE LES THIONVILLE
03.82.51.25.88 - 06.67.52.01.20 kleinrein@tele2.fr

CHRISTOPHE DANIEL **M**
14 A RUE AMBROISE THOMAS
57800 FREYMING MERLEBACH 03.87.81.08.59
06.81.29.44.53 daniel.christoph@wanadoo.fr

CREUSOT ALEXIS **M**
2 RUE MICHEL COLLINET 88120 VAGNEY
06.18.36.59.11 alinemontemont@aol.com

PERNOT MICHEL **P M**
25 RUE DES LONGS CHAMPS
88160 FRESSE SUR MOSELLE 03.29.25.21.88
06.17.68.98.65 chr.pernot@wanadoo.fr

JOUBERT FRANCIS **M**
367 GRAND RUE 88330 VAXONCOURT
03.29.67.20.80

Nord Pas-de-Calais

59-62



RANZ XAVIER **M**
35 RUE SAINTE CATHERINE 59000 LILLE
06.10.66.07.99 xavier.ranz@free.fr

DUHIN RENAUD **R**
259 RUE LOUIS MAILLET 59169 ROUCOURT
03.27.89.67.38 06.70.05.46.61
syndicatmixtehv@wanadoo.fr

FOSSIEZ YVES **R**
5 RUELE AU LOUP 59218 POIX DU NORD
03.27.27.59.02 - 06.09.28.52.55
yvesfossiez@wanadoo.fr

BISMAN ANDRE **M**
1939 RUE LASSON 59226 LECELLES
03.27.48.77.11 - 06.84.18.62.02
abisman@wanadoo.fr

DEBAQUE DIDIER **R**
32 RUE DU MOULIN - CAMPING DU CHATEAU
62120 MAMETZ 06.32.21.68.69
debaquedidier@hotmail.com

CORDONNIER BERNARD **M**
6 RUE SADI CARNOT 62144 ACQ
03.21.59.21.89 - 06.83.01.41.09

JOLY FRANCIS **M**
1263 RUE DU BOIS DES SAPINS
62180 RANG DU FLIERS
03.21.84.27.60 - 06.74.03.35.23

BIERINX JEAN **M**
6 ALLEE DES PEUPLIERS 62280 ST MARTIN BOULOGNE
03.21.31.34.01 - 06.07.32.42.47 j.bierinx@cegetel.net

BOULANGER PIERRE **P**
1 RUE FRANCOIS MITTERRAND 62570 WIZERNES
03.21.88.20.38 - 06.99.26.81.43
boulanger.pierre62@wanadoo.fr

BASTIEN FREDERIC **P R**
22 RUE DES TRONCHANTS 62840 LORGIES
03.21.65.50.83 - 06.85.36.30.96 nordulm@free.fr

FERMAUT DOMINIQUE **M**
4 RUE D'ESTAIRES 62840 NEUVE CHAPPELLE
03.21.65.13.25 - 06.86.27.79.94
dominiquefermaut@aol.com

Midi-Pyrénées

09-12-31-
32-46-65-
81-82



ROMAN JEAN DANIEL **M**
CAUSSE DE BROS 12200 LA ROUQUETTE
05.65.45.28.54 - 06.84.01.14.27

SIINO GILBERT **M P**
11 CAMP REDON 12520 COMPEYRE
05.65.59.40.53 - 06.85.74.81.74
gilbert.siino@millaou-ulm.com

COSTES BERNARD **P**
17 RUE DES HAUTS DE FLOYRAC
12850 ONET LE CHATEAU
05.65.42.14.68
06.88.30.95.76
bernard.costes@free.fr

DE GRAMONT GERARD **M**
13 ALLEE PAUL SABATIER 31000 TOULOUSE
06.19.57.38.77 degramont@free.fr

PUEUTE ROBERT **M A**
LIEU DIT LA VIGNE 31110 MOUSTAJON
05.61.79.37.69 - 06.14.97.46.23

AVERSO XAVIER **A**
14 RUE DES JUMEAUX 31200 TOULOUSE
05.61.48.83.91 xavier.averso@free.fr

POULAIN JEAN-CLAUDE **M**
18 RUE DE LA PALME 31240 L UNION
05.61.74.39.20 jenclo.poulain@wanadoo.fr

CENA PIERRE **A**
31390 BOIS DE LA PIERRE 05.61.87.84.47

LECURY MARC **R**
TOUSQUIERATS 31450 ESPANES
06.61.77.31.31 marc.lecury@free.fr

DELLAC PAUL **M**
31 CHEMIN MARIAL 31470 FONSORBES
05.61.91.25.25 - 06.76.08.34.79
paul.dellac@wanadoo.fr

NICOLAS GERALD **P**
LE TUCOULET 31580 BALESTA
05.61.79.45.02 - 06.81.01.52.40 ulm.nicolas@free.fr

CADILHAC JACQUES **M P**
33 ROUTE DE L'AERODROME 31600 LABASTIDETTE
06.72.92.45.07 jacquescadilhac@cegetel.net

HALLUIN GERARD **M**
17 RUE DE LA QUERQUEILLE
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
05.61.39.87.41 gerard.halluin@free.fr

LESZKOWICZ FRANCIS **P**
24 HAMEAU DES MURIERS 31650 LAUZERVILLE
05.61.39.12.24 - 06.07.36.94.96 envol.ulm@free.fr

JEAN PHILIPPE **M**
CARAVANING PRESTIGE - ROUTE DE LAVAUR
31850 BEAUPUY 05.61.84.84.04

BOURRUST MICHEL **M P**
26 RUE ALFRED DE VIGNY 32000 AUCH
05.62.05.78.68 - 06.81.30.88.16
michel.bourrust@wanadoo.fr

ORTEGA JOSE **R**
SAINT BLANCARD 32140 ST BLANCARD
05.62.66.18.06 - 06.07.02.62.81

AYNIE JEAN-CLAUDE **M**
RUE SANSAS 32380 ST CLAR 05.62.66.31.17

PRADERE PATRICK **M**
19 BLD DE LA LIBERATION
32440 CASTELNAU D AUZAN
06.74.40.34.27 patrick.praderer@wanadoo.fr

LACAZE DIDIER **M**
BALMONT 46100 BEDUER 06.19.26.01.93

POURTET DANIEL **M**
CANTELOUBE 46200 LACAVE 05.65.27.13.29
06.61.16.86.77 daprt@aol.com

COURDESSES ROBERT **M**
GRAND RUE 46240 LABASTIDE MURAT
05.65.31.10.03 - 06.17.87.29.61

MILLOT PATRICK **P**
20 IMPASSE DU PIC DU MIDI 65460 BAZET
05.62.33.46.80 - 06.08.81.81.33 paly65@free.fr

LAFFON ROBERT **M**
36 RUE DE LIGONIER 81100 CASTRES
05.63.72.33.14 - 06.03.85.51.45 rlaflaffon@aol.com

FABRE BERNARD **M P**
2 ROUTE DE LA BRESSOLLE 81300 GRAULHET
05.63.42.16.30 - 06.10.05.56.24
bernard81@cegetel.net

AXISA MARC **P M**
26 IMPASSE DES TILLEULS 81500 LAVAUR
05.63.83.00.00 - 06.12.24.69.46

BARTHELEMY SEBASTIEN **M**
4 PLACE LA BORIE 81990 CAMBON D ALBI
05.63.78.88.16 - 06.33.69.90.11 sbart@infonie.fr

MARTY OLIVIER **M P R**
4660 ROUTE DE LAGARDE 82000 MONTAUBAN
05.63.67.48.26 - 06.75.72.25.52 ulm82@voila.fr

BEDEL SEGAL **P**
LA PIALA 82160 CASTANET
05.63.65.72.25 - 06.65.30.60.38 bedelsegal@yahoo.fr

DOUSSE ROBERT **M A**
CHEMIN DE RONDE 82210 CASTELMAYRAN
05.63.95.44.90 - 06.03.95.07.88
robert.dousse@wanadoo.fr

Pays de la Loire

44-49-53
-72-85



ROUL CHRISTIAN **M**
1 PLACE DE LA MOTTE 44110 CHATEAUBRIANT
02.40.28.33.13 - 06.08.32.65.60
christianroul@yahoo.fr

MIGNEAUX LUDOVIC **M R**
CHEMIN DU BEL ENDROIT 44340 BOUGUENAIS
02.40.26.99.58 - 06.84.39.88.73
ludovic.migneaux@wanadoo.fr

LELIEVRE LUC **P**
LA PIARDIERE - BASE ULM 44630 PLESSE
02.40.51.86.69 - 06.86.02.54.82

REFALO MAURICE **M**
24 RUE DES CAPUCINS 49100 ANGERS
06.68.86.36.80 refalo.maurice@numericable.fr

LECOURT JEAN-PIERRE **R**
CHANTELOUP 72130 ASSE LE BOISNE
02.43.97.16.95 - 06.83.16.36.73
jeanpiere.lecourt@worldonline.fr

BLANCHARD JACQUES **M**
CHANTELOUVE 72260 MAROLLES LES BRAULTS
02.43.33.73.05 - 06.08.70.99.16

POULAIN JOEL **M P**
LA PERRIERE 72300 VION 02.43.85.57.55

MORIN DAVID **P**
LES GROUAS 72600 COMMERVEIL
06.19.89.56.44 davidulm@hotmail.com

BRIGAUT ANDRE **M**
28 RUE DU GENERAL CASTELNAU
85000 LA ROCHE SUR YON
02.51.37.56.12 brigaut@free.fr

CANTEAU CLAUDE **M P**
LA TOUCHE 85120 BREUIL BARRET
02.51.87.42.87 - 06.09.74.11.32
canteau@worldonline.fr

Picardie

02-60-80



COSNARD PATRICK **M**
17 VILLAGE DU VERGER DOMAINE DE RIMBERLIEU
60150 VILLERS SUR COUDUN 03.44.76.56.60
06.03.00.42.15 patrick.cosnard@wanadoo.fr

GUSTIN HINKO **M P A**
43 GRANDE RUE 60300 FONTAINE CHAALS
06.82.91.33.57 hinko.gustin@wanadoo.fr

ROUSSEAU PHILIPPE **P**
11 RUE DE MAIMBEVILLE
60600 ST AUBIN SOUS ERQUERY
03.44.50.42.85 - 06.81.47.96.93
philippe.rousseau@domaxel.fr

KREBS ALEXANDRE **M**
LE CLOS NORMAND - RUE DE L'ABBAYE
60650 ST PAUL
06.20.34.84.59 alkrebs@hotmail.fr

THOMAS LAURENT **P**
10 RUE JACQUES CARTIER 80090 AMIENS
03.22.47.49.54 - 06.79.84.93.83 lthomas@carrio.fr

DARRAS PIERRE **M P**
44 RUE DE CHAMPAGNE - APPT 1 80100 ABBEVILLE
03.22.24.36.59 - 06.03.28.93.36
darapeter@wanadoo.fr

THOMMERET LAURENT **M P**
339 GRANDE RUE 80150 FOREST L ABBAYE
06.03.28.66.96

LEFEBVRE ERIC **M P**
22 AVENUE HENRI BARBUSSE 80330 LONGUEAU
03.22.47.53.56 - 06.15.36.89.09
air.flash@wanadoo.fr

SAVREUX NICOLAS **M**
15 RUE DE BEAUVOIR 80330 CAGNY
03.22.47.27.30 - 06.82.02.36.71
nicolas.savreux@wanadoo.fr

ASSAKER ASSAAD **P R M A**
6 BIS PLACE EXETER 80500 MONTDIDIER
03.22.78.18.50 assaad.assaker@wanadoo.fr

Poitou-Charentes

16-17-79-86



CHANGEUR ERIC **A**
MOULIN DU CHATELARD 16230 PUYREAUX
05.45.22.22.33 - 06.08.42.46.01
eric.changeur@wanadoo.fr

MICHAUD CYRIL **M**
4 RUE DES DIMES 16270 LA PERUSE
05.45.71.76.78 - 06.71.07.96.50
cymichaud@wanadoo.fr

PERRIER JEAN-FRANCOIS **M**
LE BOURG 16700 BARRO
05.45.85.71.74 - 06.87.15.44.66
jef.perrier@free.fr

MASSING MARC **P**
31 RUE DES RENTES 17600 CORME ECLUSE
06.11.97.09.26 airocean@caraimail.com

MAINGUET ALAIN **R**
2 RUE DES PUITTS VILLENEUVE 17620 ST AGNANT
05.46.83.22.08 - 06.22.18.04.85 aladine@wanadoo.fr

BURELLER LOIK **P A**
74 RUE DE RENCLOS 79360 BEAUVOIR SUR NIORT
05.49.32.92.03 - 06.84.65.60.25
loik.burellier@wanadoo.fr

FRANGEUL GUY **M**
13 RUE DES FAUVETTES 79400 ST MAIXENT L'ECOLE
05.49.05.65.75 - 06.74.40.50.16
frangeul.guy@wanadoo.fr

CLAVURIER STEPHANE **R**
9 RUE FIEF DES GRIMOIRES 86000 POITIERS
06.73.14.17.47 stephclavurier@yahoo.fr

PAPOT THIERRY **P**
LA MITAUDERIE 86100 TARGE
05.49.19.44.29 - 06.74.40.50.16
thierry.papot@soregies.fr

HORN DIDIER **M P A**
CHAMPAGNE 86390 LATHUS ST REMY
05.49.91.31.33 - 06.10.13.31.37
horn.ulm@netcourrier.com

HANNEQUIN CHRISTIAN **M**
3 ALLEE DES AUBEPINES
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
05.49.61.01.53 - 06.01.53.19.91

P.a.c.a.

04-05-06-13-83-84



BARDO LAURENT **M**
RESIDENCE CHATEAU LATY - BAT. F - 05000 GAP
06.70.42.20.89 laurentbardo@free.fr

VERNAY LUC **M P**
LE PLAN - AERODROME 05110 VITROLLES
04.92.54.72.68 - 06.64.16.72.68
luc.vernay@wanadoo.fr

FOUCHER DE BRANDOIS PASCAL **A**
AEROPOLE - AERODROME DE GAP TALLARD
05130 TALLARD 04.92.54.14.15
06.03.44.80.01 ulm@light-system.com

JAME ROLLAND **M**
LES RENCUREAUX 05200 ST ANDRE D'EMBRUN
04.92.43.40.82 - 06.09.34.39.44
rolland.jame@wanadoo.fr

BARBIER PIERRE **M**
132 AVE BOUGEAREL - LE VAL ROY
06140 VENCE 06.10.17.94.41

MOROSINI STEPHANE **M P**
7 BIS AVENUE DOCTEUR HOCHET
06160 JUAN LES PINS 04.93.67.05.11
06.09.52.03.80 pascalsautel@hotmail.com

DURBANO DANIEL **P**
CHEZ VINCENT FABIENNE 190RTE DE CANNES
LES TERRASSES VALLAURIS 06220 VALLAURIS
06.03.50.94.62 danieldurbano@yahoo.fr

ANDRE GUY **M**
37 AVE DES HESPERIDES 06300 NICE
04.93.56.50.48 - 06.87.52.26.55 motu.iti@wanadoo.fr

EMBERGER GERARD **M P**
8 RUE MARIUS MONTI 06400 CANNES
06.03.82.12.27

WAUTHY ERIC **P**
231 AV GAL DE GAULLE
06460 ST VALLIER DE THIEY
06.08.10.92.73 wauthy.eric@free.fr

ALOISIO PHILIPPE **M**
133 TRAVERSE PIE D'AUTRY 13190 ALLAUCH
06.07.99.69.21 saaviationservice@hotmail.fr

BRENNEUR FRANCOIS **M**
68 IMPASSE DE BEAULIEU 83100 TOULON
06.08.54.85.83

VALLAIS ROGER **M**
80 ALLEE D'AIGUINES 83130 LA GARDE
04.94.75.09.38 - 06.12.63.33.15 roger.vallais@free.fr

GUZMAN LEONARDO **M**
FLY AZUR - QUARTIER DU RIOLET
83136 LA ROQUEBRUSSANNE 04.94.86.97.52
06.23.10.78.87 guzman.leonardo@wanadoo.fr

BABIN JEAN **M**
1323 CHEMIN DE LA MOTTE 83300 DRAGUIGNAN
04.94.50.26.67 - 06.61.41.77.82
jean.babin@climstyle.com

BENNARDO GERARD **P**
2485 ROUTE DES MAYONS-ROUTE DE LA BOUVIERE
83340 LE LUC 04.94.60.88.97
06.98.25.45.96 ge.monique@wanadoo.fr

COCHET JEAN LOUIS **M**
31 AVENUE DES CADES 83440 FAYENCE
06.20.68.36.81 jean-louis.cochet-herak@9.fr

GLORIA BRUNO **M**
975 B ROUTE DE FREJUS 83440 FAYENCE
04.94.84.70.30 - 06.03.04.07.32 gloriaviation@free.fr

MANET CLAUDE **M**
401 ALLEE DES MESANGES
83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME
04.94.59.49.67 - 06.09.55.73.33
club.ulm.appi@free.fr

DEBROIZE JEAN **M**
VILLA EUGENIE N°13 - AV. DE LA GRANDE MAISON
83500 LA SEYNE SUR MER
04.94.30.56.60 - 06.08.65.30.34

LAURENTI JEAN-PIERRE **M**
48 MONTEE DE L'ESCALIER 83560 VINON SUR VERDON
04.92.82.21.60 - 06.13.43.39.84

BILLET BERNARD **M**
53 ALLEE DES CHATAIGNIERS
DOMAINE DE SEGURET
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL
04.94.40.98.88 - 06.20.46.25.42
bernard.billet@cegetel.net

DESNOYERS PHILIPPE **M P**
LA CHENAIE DES MARTHES 83830 FIGANIERES
04.94.67.88.97 - 06.80.99.02.88
philippedesnoyers@free.fr

MARCEL DAVID **M**
CHEMIN DES CADENELLES 83830 FIGANIERES
04.94.67.88.97 - 06.79.80.58.84

TRIER GUY **M P**
QUARTIER LE FORT 83840 LA ROQUE ESCLAPON
04.94.76.83.82 - 06.16.41.45.53
guy.trier@wanadoo.fr

CATHALA LUC **M**
2154 LA VENUE DE PERNES 84380 MAZAN
04.90.69.81.57 - 06.75.23.19.92 luccat@tele2.fr

CAPELLE FRANCOIS **M**
COSTE CHAUDE - ROUTE DE ST MAURICE
84820 VISAN 04.90.41.93.52
francois.capelle@tiscali.fr

Rhône-Alpes

01-07-26-38-
42-69-73-74



GUINET DAMIEN **M P**
13 PARC DES MINIMES
01090 MONTMERLE SUR SAONE 04.74.69.49.79
06.30.06.73.75

BEAULIEU PIERRE **M**
LE MANOIR DE LA TEPPENNERIE
01190 PONT DE VAUX 03.85.34.63.97
06.11.39.28.68 ulmprestige@free.fr

RAMA DENIS **X**
ROUTE DU 4 EME SPAHIS 07100 ANNONAY
04.75.33.48.27 rama.annonay@wanadoo.fr

CONSTANTIN PATRICE **P**
LE DEVES 07110 VINEZAC 04.75.36.90.98
06.86.46.92.66 info@ulm-safari.com

BRU GILLES **M P**
MONTAGUSSON 07120 BALAZUC 04.75.37.79.85

GUEZE GILLES **M P R**
7 PLACE ARISTIDE BRIAND
07240 VERNOUN EN VIVARAIS 04.75.58.11.76
06.88.59.53.64 infoaeros@wanadoo.fr

ALLOIX JEAN-PAUL **M P**
11 RUE BERENGER 26000 VALENCE
04.75.44.56.10 - 06.85.99.08.06
jp-m-a@wanadoo.fr

LECLERE PIERRE-EMMANUEL **M P**
CHEMIN DE L'AERODROME 26200 MONTELIMAR
04.75.53.76.73 - 06.07.76.67.12
leclere@espace-aerien.com

MASSELIN LUC **R**
61 GRANDE RUE 26200 ANCOENE
06.09.06.51.47 info@colibriz.com

DELLUC CLAUDE **M P R**
LA FERME DE LA GOUBETIERE
26300 BOURG DE PEAGE 04.75.71.20.41
06.07.96.65.30 info@ulmevasion26.com

KUCZYNSKI GERARD **M**
8 HAMEAU DE DONY 26320 ST MARCEL LES VALENCE
06.09.48.91.25 gerard.k@aoasis.fr

CURSOLLE PATRICE **M P**
LES CONTAMINES 38160 ST ANTOINE L'ABBAYE
04.76.36.46.51 - 06.25.68.02.65
contact@tourairulm.com

COLLARDEAU LOUIS **M P**
PALANCHERE 38260 GILLONNAY
04.74.20.42.06 - 06.07.03.80.88
collardeau38@tiscali.fr

DELPOUVE BERNARD **M**
LES GALLERANDS 38270 BELLEGARDE POUSSIEU
08.70.35.02.53 bernarddelpouve@free.fr

PENILLON BENEDECITE **P**
AERODROME 38420 LE VERSOUD
06.71.22.55.09 benedicte@belledonne-ulm.com

WERQUIN XAVIER **M P**
7 RUE DES JARDINS 38420 DOMENE
04.76.77.56.71 - 06.72.99.34.87
xavier@werquin.com

MAIOLI DIDIER **M**
PUSIGNEU 38510 CREYS MIEPIEU
04.74.97.70.40 - 06.09.81.04.80

EYMIN DIDIER **R A**
252 Z.A. DES LONGS PRES 38660 LUMBIN
04.76.92.43.46 - 06.84.48.05.32
info@airaventure.com

CHEVALLET JEAN-MARC **M P**
1521 ROUTE DE VIRIEU 38730 LE PIN
04.76.55.66.75 - 06.82.81.42.62
jean.marc.chevallet@tiscali.fr

MAZOYER PAUL **M**
3 RUE BONNASSIEUX 42100 ST ETIENNE
04.77.57.05.12

DESSAIGNE PHILIPPE **M P R**
LE PALAIS 42130 MONTVERDUN
06.07.26.28.38 philippe.dessaigne@cegetel.net

GARCIA JEAN-MARIE **M P**
37 AVENUE CARNOT 42300 ROANNE
04.77.68.03.38 - 06.17.39.40.66
jean-marie.garcia@tiscali.fr

VALLI JEAN **M**
19 RUE BEAURIVAGE 42300 ROANNE
04.77.67.68.22 - 06.86.42.30.93
jean.valli@club-internet.fr

CAILLON LOUIS **P**
AERODROME 42330 ST GALMIER
04.77.52.59.78 - 06.21.19.08.85
louis.cailion@tiscali.fr

RIVOLLIER FRANCK **A**
56 RUE GENERAL DE GAULLE 42400 ST CHAMOND
04.77.22.24.43 - 06.76.47.02.49
franck.rivollier@cegetel.net

DANNHAUSER VINCENT **M P**
8 AVENUE DE LA LIBERATION 69480 ANSE
00.49.17.23.86.63.96 xdannhauser@aol.com

CARRET RAPHAEL **P**
RUE ALBERT CAMUS 73540 LA BATHIE
06.78.85.94.21 raph.eole@voila.fr

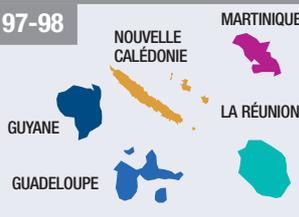
RUCKSTUHL ALAIN **A P**
ST SYMPHORIEN 74350 CRUSEILLES
04.50.44.20.52

CHARLOT DENIS **M P**
COL DU FEU 74470 VAILLY 04.50.73.51.17
06.16.26.12.21 info@scorpio.fr

DANTAND STEPHANE **P**
LA VOYAGERE 74550 CERVENS 04.50.72.58.90
06.81.11.50.68 scorpio@wanadoo.fr

ROUSSE MICHEL **M P**
8 QUAI DU RHONE 74910 SEYSSSEL
04.50.56.73.88 - 06.83.41.74.11
michrouse2@wanadoo.fr

Outre-Mer



BAULOUE JEAN-PIERRE **M P**
32 ZA COCOYER 97118 ST FRANCOIS
05.90.20.82.69 - 06.90.61.19.09

UKENA ALBERT ORIZON **M P**
BP 29 - 97190 GOSIER
05.90.90.44.84 - 06.90.31.08.08
orizon@orizon-ulm.com

GUCHET ERIC MARC **M**
QUARTIER CHAMPFLORE 97260 MORNE ROUGE
05.96.52.37.90 - 06.96.30.49.00
e.guchet@wanadoo.fr

JANTOT ROLAND **M**
7 RUE VERDI 97310 KOUROU
05.94.32.01.62 roland.jantot@airiquide.com

GLAS MAURICE **M A**
9 RUE DES EBENIERS - VILLAGE TERRE ROUGE
97320 ST LAURENT DU MARONI
05.94.34.39.46 - 06.94.26.77.64
mglas@wanadoo.fr

LEGERE PASCAL **M P**
CD5 PK 6 BASE ULM EQUATEUR
ROUTE DE MONTSINEVY
97355 MACOURIA
05.94.38.83.75 - 06.94.23.23.51

AUBRY JOSEPH GERALD **M**
RUE DU COMMERCE 97414 ENTRE DEUX
02.62.39.58.23 - 06.92.87.05.23

FARCI SERGE **M P**
72 IMMEUBLE BALTHAZAR
ZAC STE THERESE 97419 LA POSSESSION
02.62.44.96.69 - 06.92.69.33.51
serge.farci@wanadoo.fr

PERRIER FRANCOIS **M**
33 CHEMIN GRUCHET 97424 PITON ST LEU
02.62.34.16.06 rapera@wanadoo.fr

SOULAS ALAIN **M**
34 RUE DES SAPHIRS - QUARTIER FRANCAIS
97441 STE SUZANNE
02.62.58.79.14 - 06.92.20.27.36
alain_soulas@yahoo.fr

BREYSSSE GERARD **P**
67 RUE MARTHE BACQUET 97460 SAINT PAUL
02.62.43.02.59 - 06.92.65.06.06
felixulm@wanadoo.fr

PANAGIS JACQUES **M**
BP 314 MATA UTU 98600 UVEA
00681720254
panagisj@wallis.co.nc

SILHOL JEAN **M**
BP 1374 - UTUROA 98735 RAIATEA
689.06.12.73 jean.sl@mail.pt

ARRICAU JEAN-MARC **M**
9 ROUTE DE L'AQUARIUM - LE LOTUS
BAIE DES CITRONS 98800 NOUMEA
00687.26.24.92 mojmarricau@lagoon.nc

BOULY PASCAL **R**
B P 14065 - 98803 NOUMEA
06.87.79.40.82 687 79 40 82
pleinvent@lagoon.nc

MEUNIER DENIS **P R**
BP 14143 - 98803 MAGENTA
00.687.27.28.51 - 00 687 78 66 67
meunierdenis@hotmail.com

STAES GILBERT **M P**
BP 13332 - MAGENTA 98803 NOUMEA CEDEX
00687.77.88.42 gilbulm@lagoon.nc

LUTZ ROGER-BERNARD **M P**
CAPITAINE DE PORT MOSELLE - BP 2960
98846 NOUMEA CEDEX
00.00.77.99.41 cloberlut@lagoon.nc

Retrouvez
toutes les infos
sur les
instructeurs



2006

sur le site
fédéral

www.ffplum.com



► Rapport financier 2005

présenté à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Planeur Ultra Léger Motorisé
du 1^{er} avril 2006

Nous avons pris, lors de notre assemblée générale 2004, et du fait d'un bilan très légèrement déficitaire, l'engagement de vous présenter cette année un bilan équilibré, voire excédentaire. J'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que nous avons atteint notre objectif. En effet, notre bilan 2005 est de nouveau excédentaire !

Ce résultat est le fruit de deux facteurs :

- d'une part, **un effort important de rigueur** a été réalisé par les salariés du siège et vos élus, pour réaliser dans tous les domaines, sur tous les plans, et dans tous les postes où cela était possible, des économies, ainsi que pour atteindre une maîtrise renforcée des coûts et des dépenses.
- d'autre part, **un chiffre record d'adhésions** en 2005, qui ont généré un total de cotisations plus conséquent que les années précédentes.

En effet, vous avez été cette année 10 532 adhérents à avoir cotisé (contre 9.842 en 2004), ce qui a représenté un montant de 536.601 €.

Bien entendu, les quotes parts "jeunes" et "comités régionaux" ont été affectées conformément à la décision de l'assemblée générale 2003, statuant sur les comptes 2002, à la commission "jeunes" pour un montant de 15.760 € et à la commission "comités régionaux" pour un montant de 36.228 €.

Le solde de 484.613 € a été affecté au fonctionnement fédéral.

Recettes et dépenses globales

1- Les dépenses liées au fonctionnement des commissions :

DEPENSES	RECETTES
● Fonctionnement	● Ministère Sport 252.821
	● DGAC 106.300
	● Solde fonds dédiés 2004 15.530
	● Part FFPLUM s/com 33.833
	● Cotisations et part 198.939
	● Reliquat fédéral 2004 11.288
● Sous-total 618.711	● Sous-total 618.711

2- Les dépenses de fonctionnement du siège :

DEPENSES	RECETTES
● Siège 573.783	● Siège 610.864
● Boutique 37.338	● Boutique 30.462
● Communication 81.615	● Communication 63.855
Sous-total 692.736	Sous-total 705.181
Solde excédentaire 12.445	
● Total général 1.323.892	● Total général 1.323.892

Si vous en êtes d'accord, "**le solde excédentaire**" sera affecté à nouveau, après approbation des comptes, au compte de report.

Le budget prévisionnel que je vous présente pour 2006, tient compte des mêmes efforts de rigueur consentis cette année, et vise en premier lieu à l'équilibre. Notamment, il reste prudent sur le nombre d'adhésions et sur les recettes correspondantes.

Cependant, d'ores et déjà, nous pouvons faire preuve d'un optimisme raisonnable, puisque le nombre d'adhésions à ce jour est déjà très légèrement supérieur à celui de l'an dernier à la même époque ; ce qui laisse augurer pour 2006, si aucune dépense importante et imprévue ne vient troubler nos prévisions, **un résultat de nouveau excédentaire.**

Cotisations 2007

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur de votre Fédération a décidé de proposer à votre approbation une augmentation des cotisations pour l'année 2007, d'un montant de l'ordre de 1,8%, **qui correspond à l'indice du coût de la vie** ; la cotisation de base serait alors portée à la somme de 55€68.

Au sein de cette cotisation de base, les participations financières de chacun d'entre nous aux commissions "jeune" et "comités régionaux" bénéficieraient du même taux d'augmentation pour atteindre les chiffres respectifs suivants : 1€56 et 3€60.

Les membres du Comité Directeur, et moi-même tout particulièrement, vous remercions de la confiance que vous nous témoignez depuis plusieurs années, en étant toujours plus nombreux à adhérer à notre Fédération ; lui donnant ainsi les moyens de mener à bien les missions que vous lui avez confiées et les actions nécessaires à leur réalisation.

La trésorière - Denise LACOTE.

► Baptêmes de l'air et travail dissimulé

En mai dernier, un pilote d'ULM pendulaire qui effectuait des vols contre rémunération sans déclaration, sur une plate-forme non déclarée, non balisée et sans assurance, a été interpellé puis entendu par les militaires de la BGTA pour exercice d'un travail dissimulé, utilisation d'un aérodrome non déclaré, défaut d'assurance, défaut de signalisation et survol à basse altitude d'agglomération de moins de 10 000 habitants. Ce "fait divers" extrêmement grave et préjudiciable au monde de l'ULM mérite d'être porté à la connaissance de l'ensemble des pilotes de la FFPLUM.

◀ Dans un précédent article nous avons abordé les baptêmes de l'air surtout sous l'angle de la responsabilité et de l'assurance. Il paraît maintenant nécessaire de rappeler quelques points de droit impératifs.



Le baptême de l'air entre dans le cadre du transport public.

Ils peuvent être rémunérés s'ils sont effectués dans le cadre d'une association, d'une société ou d'un travailleur indépendant dont les activités sont déclarées conformément à la législation du travail, de la sécurité sociale, des impôts et des assurances.

Ils sont autorisés sous réserve des remarques précédentes si l'ULM utilisé est basé sur l'aérodrome ou la plate-forme permanente d'où il décolle.

Si l'ULM provient d'un autre aérodrome ou d'une autre plate-forme, ou s'il utilise une plate-forme occasionnelle, il s'agit alors d'une manifestation aérienne nécessitant une autorisation administrative après avis donné par la DGAC locale au Préfet.

Rappelons ici que les associations peuvent percevoir les recettes de six manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées par elles-mêmes dans l'année à leur profit exclusif mais sans avoir recours à des publicités payantes. Hors ces six manifestations exceptionnelles, les baptêmes sont soumis à la TVA à partir d'un certain seuil de chiffre d'affaires.

Travail dissimulé

Le fait de dissimuler intentionnellement une activité exercée à titre indépendant, dans un but lucratif et en violation des obligations commerciales, fiscales ou sociales, ou tout ou partie d'un emploi salarié, est constitutif du délit de travail dissimulé prévu à l'article L 324-9 du code du Travail.

L'auteur du délit et ceux qui en ont profité en connaissance de cause, ou ont aidé à sa réalisation, peuvent être sanctionnés.

Outre les peines complémentaires échéantes (interdiction d'exercer l'activité incriminée, confiscation des outils, stocks et machines, affichage ou diffusion du jugement, dissolution si personne morale,...) les condamnations peuvent atteindre :

- personnes physiques : 3 mois de prison et 45 000 € d'amende.
- personnes morales : amende de 225 000 €

Certaines mesures de réduction ou d'exonération de cotisations ainsi que des aides publiques peuvent alors être suspendues ou annulées pour 5 ans.

Amis pilotes soyez respectueux du Droit et ne mettez pas en danger la vie d'autrui. Voler et emporter un passager est un acte responsable et réfléchi.

Michel MAUGARD

AQUILAIR ULM www.aquilair.com









ULM, accessoires & pièces détachées









Tel : 04 75 03 05 88 - Fax : 04 75 03 21 07 info@aquilair.com



Monique Bouvier aux commandes de son multiaxes.

» Voler au féminin

Pourquoi une stratégie d'actions vers le public féminin ?

La pratique aéronautique est avant tout une affaire d'hommes !

La pratique de l'Ulm, loisir sportif aérien ultra léger est à 96 % masculine. A ses débuts, pour pratiquer ce loisir sportif il fallait concevoir les aéronefs, les construire et, apprendre à voler tout seul.

Aujourd'hui cette activité sportive est organisée avec une fédération nationale réunissant 10 532 licenciés en 2005. Les aéronefs sont construits par des constructeurs qualifiés (appareils finis ou en kit). La formation est réelle avec un cursus de formation établi et, un brevet de pilote par classe. Les écoles sont de plus en plus souvent labellisées.

LA PRATIQUE AERONAUTIQUE EST DONC DEVENUE PLUS ACCESSIBLE AUX FEMMES : on peut voler sans construire son Ulm car nous ne

sommes en général, pas très bricoleuses. On peut apprendre et voler en toute sécurité car nous sommes en général, très sensibles à cet aspect.

MALGRE CELA NOUS SOMMES OBLIGES DE NOTER UNE FAIBLE REPRESENTATIVITE FEMININE : SOIT : 4,05 % DES LICENCIES.

Les éléments de stratégie.

La FFPLUM a décidé de fédérer les actions qui ont été menées à bien, par ci par là et, de construire une véritable stratégie afin de développer le nombre de pratiquantes et de licenciées.

Mission de la commission : **FAIRE UN ETAT DES FREINS ET MOTEURS DES FEMMES DANS NOTRE PRATIQUE TANT AU NIVEAU DES LOISIRS, QUE SPORTIF ET PROFESSIONNEL.**

METTRE EN VALEUR LA PRATIQUE FEMININE A TOUS LES NIVEAUX.

FAIRE REMONTER A UN NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL CERTAINES ACTIONS "LOCALES".

CONCEVOIR ET PROPOSER DE NOUVELLES ACTIONS DE SENSIBILISATION.

Les actions.

LA COMMUNICATION :

1. SUR LES JOURNAUX SPECIALES. Des articles pour annoncer le rassemblement et en faire le compte rendu. Une première série de portraits de femmes pilotes a été publiée sur le magazine Vol Moteur en décembre 2005. Un nouvel article paraîtra sur le Vol Moteur de juin.
2. SUR LES SUPPORTS FEDERAUX. ESPACE "VOLER AU FEMININ" sur le site web et sur le journal.
3. SUR DIVERS MAGAZINES FEMINIENS....



LE RASSEMBLEMENT NATIONAL DES FEMMES PILOTES D'ULM

Première édition à Nevers en Juin 2004 : 22 participantes + autant de visiteurs, accompagnateurs sur 1 journée.
Deuxième édition dans le Beaujolais en Juillet 2005 : 30 participantes + 80 visiteurs, accompagnateurs, sur 2 jours.
Budget 3 500 €.

Troisième édition dans le Médoc sur le week-end du 14 juillet 2006 avec un rallye local d'une heure, une conférence thématique, le parrainage par une très jeune pilote de ligne, un show paramoteur féminin éventuel.

Cette action a pour but entre autres, d'amener les femmes à voyager en effectuant les navigations nécessaires pour se rendre au lieu du rassemblement.

UN SITE WEB SPECIFIQUE

le site www.ulm-femmes.info a été mis en ligne mi mars 2006 et comptabilise aujourd'hui plus de 1500 visites.



Son objectif est de devenir le site où on "cause" d'Ulm sur un ton plus féminin et de mettre en valeur les exemples féminins qui pratiquent en tant que pilote ou élève pilote de loisirs ou à titre sportif ou professionnel, par le biais de portraits...et ceci dans toutes les classes ULM.

Il a aussi pour mission de véhiculer l'information sur toutes les activités liées à l'ULM proposées aux femmes, au niveau national, régional, départemental et local. Quelques exemples :

- rassemblement national annuel de femmes pilotes,
- conditions spéciales de participation au tour Ulm fédéral,
- compétitions découvertes,
- portraits de femmes pilotes dans toutes les classes d'ulm,

- publication de photos prises par des pilotes,
- publication des photos des rassemblements annuels,
- mise en valeur de femmes responsables de club, comité régional, structure fédérale.
- liens avec des sites parlant des femmes dans l'aviation...

Nous profiterons de l'hiver prochain pour faire une enquête via le site (et courriers) auprès des femmes afin de mieux connaître leurs freins, motivations et attentes. Ceci permettra au site d'avoir une vie pendant la saison ou notre activité est un peu en sommeil et, de concevoir un programme d'actions adaptées.

L'ANNONCE DE CONDITIONS SPECIALES DE PARTICIPATION POUR LES EQUIPAGES EXCLUSIVEMENT FEMININS AU 11^e TOUR ULM

C'est l'occasion pour ces femmes pilotes et co-pilotes de s'entraîner à la navigation et, sur option à des épreuves de compétition nationale. De nombreux visiteurs se rendent aux étapes du Tour et la participation des équipages féminins devrait être très remarquée. 5 équipages multi-axes inscrits. *Philippe Tisserant de Vol Moteur* fera un papier spécial sur les équipages féminins.

ESSAI DE CREATION D'UNE EQUIPE FEMININE DE SHOW PARAMOTEUR

Mission confiée à Odile RABLAT du Comité Régional Bourgogne. Contact avec Estelle CHEVALIER le 12 mai.

ACTION SPECIFIQUE DE PROMOTION AU SALON ANNUEL DE BLOIS

Demande de Christian LHOMME en 2005. 2 PROJETS :

- une opération à définir avec remise de 3 prix : un prix déjà négocié avec Air Courtage
- un show équipe féminine paramoteur

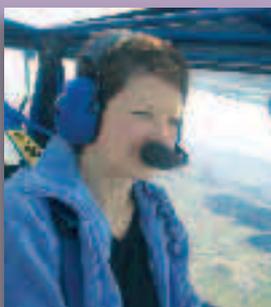
ORGANISATION D'UNE COMPETITION "VERSION DOUCE" DANS LE CENTRE DE LA FRANCE

Lieu envisagé : AD de Feurs dans la Loire. Date : fin septembre / premier W.E. d'octobre 2006.

DEPOT DE 2 DOSSIERS AU CONCOURS FEMMES ET SPORTS

1. SPORT ET COMMUNICATION
2. SPORT AU FEMININ
3. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT / FFPLUM

Monique Bouvier



La première instructrice, un futur associé pour Ludo et 2 nouvelles écoles...

Le Paramoteur se féminise. Perle, première instructrice de France, dans cette classe d'ULM, rejoint Romain sur la base d'Houville la Branche à côté de Chartres... Bernard viendra bientôt au secours d'un Ludo débordé par le succès d'Atlantic Paramoteur, Fabrice s'installe à Navarrenx à côté de Pau, et Thierry crée son école à Montpellier... 4 nouveaux instructeurs(trice) bien décidés à cultiver leur complicité née au cours de leur stage de formation...

Perle et Romain : 28 Houville la Branche
www.lesailedhorus.com - 06.87.61.60.29

Bernard et Ludo : 85 St George de Montaigu
www.atlantic-paramoteur.com - 06.84.39.88.73

Fabrice : 64 Navarrenx Pyrèparanaire - 06.61.15.10.67

Thierry : 34 Montpellier www.celuiquivole.com - 06.85.89.01.60

Apportez votre concours à des travaux universitaires sur le Paramoteur...

Eric RIPOLL (qui a formé 36 instructeurs paramoteur en 4 ans) a repris des études universitaires qui le mèneront dans un an, à présenter un Master d'Anthropologie et un Master de Sciences de l'Education... qui porteront particulièrement sur le paramoteur !

Que vous soyez professionnel ou pilote de loisir, toutes les informations, textes, photos ou opinions que vous lui enverrez, seront utiles pour les ouvrages qui paraîtront dans dix-huit mois.

D'avance merci.

Son mail : ericpoll@hotmail.fr



Bénédicte Pénillon Fustier : Belledonne ulm, aérodrome Grenoble le Versoud.

Mon histoire aéronautique débute en 96 avec un baptême de l'air chez Félix à l'île de la réunion. Dès mon retour en métropole, je me suis renseignée à l'aérodrome de Grenoble le Versoud et j'ai fait la connaissance de Jean Roussot à qui je dois tout dans le domaine de l'aéronautique : c'est mon gourou mais il n'aime pas que je dise ça.

En 2000, Jean se lance dans l'hélicoptère et n'a plus le temps d'officier dans le pendulaire : le rêve de vivre de ma passion m'est alors offert : je prends donc sa suite en abandonnant mon poste de responsable d'agence d'intérim, je passe mon instructorat pendulaire, achète un DTA et crée dans la foulée ma petite entreprise en 2001 pour mes 30 ans ! Entre temps, la curiosité aéronautique me pousse à passer mon brevet avion.

Actuellement, je passe l'instructorat multi-axes afin de me diversifier. On m'a dit : "tu verras avec les années on se lasse : ça rapporte pas beaucoup", mais au bout de 5 ans, c'est toujours un bonheur de décoller au cœur des montagnes alpines : le massif de Belledonne, Chartreuse, le Vercors. Et partir en vol petit déjeuner le matin à l'altiport de l'Alpes d'Huez avec un élève : qui s'en laissera ? Que l'aventure continue malgré la météo....



La FFPLUM se réjouit de la réussite et du bonheur de Bénédicte PENILLON de pratiquer sa passion. La fédération se félicite d'avoir participé et contribué à l'aboutissement de ce rêve dans le cadre des aides accordées et dont elle a pu bénéficier.



Championnats de France 2006

Tous les lauréats et les officiels.



Multiaxes biplace

- 1/ STERVINOU Julien/Bernard STERVINOU
- 2/ LE BLEU Xavier/Thierry BOYER
- 3/ LEBORGNE Robert/Vincent BISIAUX



Multiaxes monoplace

- 1/ CHEVILLET Denis
- 2/ PETIT Alain
- 3/ TRAPPLER Michel



Pendulaire biplace

- 1/ GROBY Eric/Laurent RAPITEAU
- 2/ ELARY Samir/Jean Philippe CARLAT
- 3/ BEOLET David/Nicolas PELOFI



Pendulaire monoplace

- 1/ GUYON Pascal
- 2/ MATHIEU Bernard
- 3/ BOURON Bruno



Paramoteur biplace

- 1/ TOUITOU Michel/Jérôme POMMIER
- 2/ MIGNEAUX Ludovic/Christelle ROTUREAU
- 3/ BRET Pascal/Laurent FOURGEAUD



Paramoteur monoplace

- 1/ ROUANET Mathieu
- 2/ GUILLABEAU Tristan
- 3/ CECCARELLI Vincent

Aceux qui n'ont pas fait le déplacement en Bretagne pour participer aux championnats de France d'ULM, laissez moi vous affirmer que vous avez manqué un grand moment. En effet, si les prévisions météorologiques diffusées par les médias ne laissaient que peu de place à l'optimisme, la réalité fut tout autre. Bien sur les conditions météo étaient difficiles, mais comme vous devez le savoir, ces conditions changent rapidement si bien que plusieurs épreuves ont pu être effectuées pour la plus grande joie des compétiteurs et spectateurs.

Et quand bien même ces conditions nous auraient cloué au sol, la qualité de l'accueil des membres du club ULM de Brocéliande, basé sur l'aérodrome de Loyat, nous aurait permis de faire face à toutes les situations. Chaleur, sympathie, disponibilité, bonne humeur etc... sont autant de qualificatifs que nous

pouvons adresser aux membres du club de Brocéliande. Un grand merci à Stéphane (le président). Remerciements également à l'Ulm Air Club de Pontivy pour avoir reçu le départ des épreuves paramoteurs.

Côté sportif, toutes les classes ont pu être validées à part la classe autogire avec un seul représentant. Pour la première fois au monde un championnat national paramoteur biplace décollage à pied a pu être officialisé.

Les podiums peuvent paraître habituels pour ceux qui suivent les compétitions, mais il faut dire qu'avec deux équipes championnes du monde, il est difficile d'accéder aux marches tant convoitées.

Qu'importe, de nouveaux talents ont pu s'exprimer et nous avons bon espoir sur la relève de nos équipes nationales.

Bravo à toutes et à tous.

Joël AMIABLE



<ul style="list-style-type: none"> ● Paramoteur monoplace 1 ROUANET Mathieu 2 GUILLABEAU Tristan 3 CECCARELLI Vincent 4 MENARD Tony 5 MALLARD Frédéric 6 MANCINI Pierre Yves 7 ROTUREAU David 8 SELLIER Christophe 9 TARBOURIECH Marc 10 LIGHTNER Edward 11 FONTAINE Emmanuel 12 BIEGNON Romain 13 DEBORDE Francis 14 GARDEUR Francis 15 MAINGUET Alain 16 SALINAS Laurent 17 SALINAS Nicolas 18 CHEVALIER Estelle 19 FOURRIER Thierry 20 BARBOT Sébastien 21 ANDRE Sébastien 22 COTELLE Stéphane 23 GACHE Christian 24 KIRONNEAU Daniel 25 HIRROUBAS Djeacoumar 26 TRICOIRE Philippe 	<ul style="list-style-type: none"> ● Paramoteur biplace 1 TOUITOU Michel/Jérôme POMMIER 2 MIGNEAUX Ludovic/Christelle ROTUREAU 3 BRET Pascal/Laurent FOURGEAUD 	<ul style="list-style-type: none"> ● Coupe de France Autogire MARTIN Sylvain
<ul style="list-style-type: none"> ● Multiaxes biplace 1 STERVINOU Julien/Bernard STERVINOU 2 LE BLEU Xavier/Thierry BOYER 3 LEBORGNE Robert/Vincent BISIAUX 	<ul style="list-style-type: none"> ● Multiaxes monoplace 1 CHEVILLET Denis 2 PETIT Alain 3 TRAPPLER Michel 	
<ul style="list-style-type: none"> ● Pendulaire biplace 1 GROBY Eric/Laurent RAPITEAU 2 ELARY Samir/Jean Philippe CARLAT 3 BEOLET David/Nicolas PELOFI 4 THOMAS Laurent/Jean Louis BLONDIAUX 5 CHAUMEREUIL Dominique/Sylvie FORESTIER 6 RICHARD Guillaume/Bernard THOMASSERY 7 BOUCHET Serge/Geneviève BOUCHET 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pendulaire monoplace 1 GUYON Pascal 2 MATHIEU Bernard 3 BOURON Bruno 4 PAWLIK Médéric 5 CARTAIS Valérie 6 LEGRAND Ludovic 	

Plus d'informations et les résultats complets sur le site fédéral, www.ffplum.com

Un grand **MERCI** à l'ULM club de Brocéliande !

CLASSE/NOM	MACHINE	TYPE/AILE
AUTOGIRE MARTIN Sylvain	MAGNI	L18/ROTAX
MULTIAXES BIPLACE STERVINOU Julien LE BLEU Xavier LEBORGNE Robert	AVIONS RANS/ROTAX B&F TECHNIK/ROTAX HUMBERT/ROTAX	COYOTTE FK 9 TETRAS
MULTIAXES MONOPLACE CHEVILLET Denis PETIT Alain TRAPPLER Michel	AMATEUR/ROTAX MICRO B/ROTAX AMATEUR/ROTAX	MICRO B MICRO B PULSAR
PENDULAIRE BIPLACE GROBY Eric ELARY Samir BEOLET David	AMATEUR/ROTAX AIR CREATION/ROTAX DTA/ROTAX	IXESS 15 IXESS 15 DYNAMIC 14
PENDULAIRE MONOPLACE GUYON Pascal MATHIEU Bernard BOURON Bruno	AMATEUR/ROTAX AIR CREATION/ROTAX MICROBEL/HIRTH	XP11 RACER/SX 12 IPSO5 12
PARAMOTEUR MONOPLACE ROUANET Mathieu GUILLABEAU Tristan CECCARELLI Vincent	PAP AMATEUR AMATEUR/TOP 80	OZONE/RESEARCH/25 PARAMANIA/ACTION GT/24 DUDECK/RE ACTION/30
PARAMOTEUR BIPLACE TOUITOU Michel MIGNEAUX Ludovic BRET Pascal	AMATEUR/SIMONINI AMATEUR/ROS 125 AMATEUR/SIMONINI	ITV/EQUINOXE/32 ITV/DAKOTA/31 ITV/TURQUOISE/43

Matériels utilisés Résultats

» Le Vol pour tous à la Réunion.

L'association Hand'Icare et son valeureux président Jano Palmarini ont organisé la traditionnelle "Journée Hand'Icare" qui a lieu comme chaque année, le jeudi de l'Ascension.



Pierre paré à partir.



Les appareils au départ.

Cette année, l'association a sollicité le concours du comité régional ULM de La Réunion pour organiser cette manifestation. Le CRULMR a profité de l'occasion pour donner une dimension originale à cette manifestation de solidarité en organisant les baptêmes ULM pour les handicapés sur plusieurs sites en même temps : deux sites sur les quatre existants à La Réunion ont répondu présents : Bras-Panon au nord-est de l'île et Cambaie à l'ouest.

A plus d'un titre, cette journée aura été exceptionnelle : la météorologie tout d'abord qui aura permis à tous les handicapés qui le souhaitent de profiter de ce baptême ULM, tout au long de la journée, avec pour satisfecit une participation inégalée en 12 éditions et presque 200 baptêmes ULM.

Avec 12 machines sur un site et 7 sur l'autre, il faut reconnaître que les pilotes se sont pleinement investis dans le bon déroulement des vols afin de réduire le temps d'attente.



Le pendulaire "Mams 1".

Au retour au sol les handicapés n'avaient pas tous les moyens d'exprimer les sensations qu'ils venaient d'éprouver, mais qui

n'a pas croisé le regard de ces passagers un peu particuliers ne sait pas ce qu'un regard peut traduire en émotions. Quelle joie ! Cette petite flamme dans le regard veut nous dire : "merci pour le bonheur que vous venez de me donner".

Que dire du regard de "Mam' Bruno" qui du haut de ses 93 printemps nous assure qu'elle reviendra l'année prochaine !

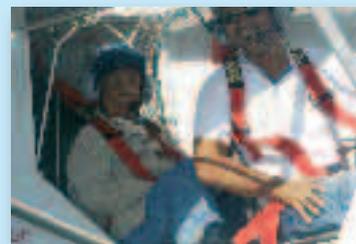
... Et P'tit Pierre, très attentif et curieux, qui avalera littéralement du regard tous les faits et gestes d'André, le pilote de l'ULM rouge, le plus beau, pour lequel il a laissé passer plusieurs fois son tour afin de voler sur celui-là et aucun autre. Et puis Clalre, cette petite fille blonde toute menue au regard pétillant, qui a attendu sagement l'embarquement à bord du bel oiseau blanc avec en peu d'appréhension et qui nous a gratifié du plus éclatant des sourires lorsqu'on lui a demandé si cela lui avait plu. Ces instants magiques de retour au sol, nous en avons tous plein les yeux, "que du bonheur !" pour employer un vocabulaire actualisé.

A tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée, pilotes et bénévoles, associatifs et tout particulièrement à l'équipe municipale de Bras-Panon, le CRULMR adresse ses plus vifs remerciements en se faisant le porteur du message des associations de handicapés.

Le plaisir nous donne des ailes et nous espérons bien pouvoir organiser la journée Hand'Icare sur les quatre sites ULM de La Réunion en 2007.

A l'année prochaine et bons vols à tous.

Philippe Morin
Secrétaire - Comité Régional ULM de la Réunion



Madame Bruno la doyenne 93 ans.



Stand Hand'Icare à Cambaie, mai 2006.



Les Aides fédérales

Aides aux jeunes

(Moins de 25 ans, adhérents FFPLUM, formation dans une structure affiliée à la FFPLUM)

- **Formation Pilote** 305 €

+ 95 € si l'école a reçu le label fédéral
+ 152 € si l'élève est titulaire du BIA avant le début de la formation.

Aide spécifique aux enseignants

- **Formation instructeur** 1 525 € (Titulaire du CAEA, adhérents FFPLUM, formation dans une structure affiliée à la FFPLUM)

- **Formation de Pilote** 458 €

- **Qualification instructeur**

Plafonnée à 1 500 € (sur justificatif : compléments de formation, évaluation finale...)

Instructeur bénévole

(Adhérents FFPLUM, formation dans une structure affiliée à la FFPLUM, contrat de bénévole dans un club)

- **Qualification instructeur** 1 500 €



→ Ouverture des terrains aux ULM

Les vins de qualité se bonifient avec le temps... les mauvais tournent au vinaigre. Il en est de même pour les humains !

2001, ULM INFO N°36, extraits d'un courrier adressé à Monsieur le Directeur Général de la DGAC :

" je porte cette fois ci à votre connaissance notre étonnement et notre vif mécontentement face aux propos inadmissibles tenus lors de la réunion de la commission des usagers de l'aérodrome de Brive Laroche qui s'est tenue le 15 Février 2001 sous la présidence de monsieur le Chef de District Aéronautique Limousin... Il est intolérable que Monsieur le Chef de District puisse justifier l'interdiction faite aux ULM d'atterrir sur l'aérodrome de Brive en arguant de l'incompétence et de l'indiscipline des pilotes d'ULM en général (...) il serait en effet souhaitable, compte tenu de l'évolution de notre activité, que les règles d'accès soient harmonisées sur l'ensemble du territoire "

2006, extraits du procès-verbal de la réunion de la Commission consultative des usagers de l'aérodrome de Brive Laroche du 14 mars 2006 :

"...Mr le Délégué Régional du Limousin rappelle que sa position est inchangée. Les aérodromes pour lesquels des procédures IFR ont été publiées sont normalement interdits aux ULM (...) il n'envisage pas d'accorder de nouvelles dérogation (...) toute nouvelle demande entraînerait la révocation des autorisations existantes..."

Ainsi, **six années plus tard**, Mr le Délégué Régional n'a pas modifié d'un pouce ses idées et sa position sur les ULM. Le moins que l'on puisse dire est qu'il ne s'est pas bonifié avec le temps et que son attitude tourne au vinaigre. Il ne montre par ailleurs pas l'exemple, car il ne connaît pas plus aujourd'hui la réglementation qu'hier, celle qu'il est censé faire appliquer : l'arrêté du 17-07-92 annexe 4 stipule en effet que l'utilisation par les ULM des aérodromes en question (contrôlés – procédure IFR publiée) est sou-

mise à l'accord de l'autorité compétente et à l'application de consignes particulières établies à leur intention. Donc, et en aucun cas cette utilisation par les ULM n'est interdite. Il dépend seulement de Mr le Délégué Régional de prendre les mesures nécessaires pour que cette utilisation soit possible ; or il ne le fait pas, arguant d'arguments fallacieux, fuyant ses responsabilités, se retranchant derrière des textes qu'il ne connaît pas ou qu'il manipule.

Il n'est pas tolérable qu'en France nos pilotes soient traités de manière inégale et que le libre champ soit laissé à l'interprétation personnelle et à des décisions arbitraires. Le texte n'interdit pas les ULM, mais dans les faits il autorise localement des refus d'utilisation sans aucune explication et sans motif, sur des jugements de valeur hâtifs.

Doit on attendre le départ à la retraite de Mr le Délégué Régional du Limousin pour espérer avoir accès à l'aérodrome de Brive ?

Pour éviter de tels errements, il est donc nécessaire d'adapter le texte aux réalités techniques et aux besoins des pilotes de l'Aviation Sportive et de Loisir, dont l'ULM est la composante la plus dynamique. Nous le disions déjà en 2001 ! Les dispositions actuelles, extrêmement floues, permettent à des « autorités compétentes » non clairement définies, de restreindre l'accès des ULM à une certaine catégorie d'aérodromes. Il existe ainsi en France une grande diversité de traitements qui ne sont pas liés à des impératifs techniques ou de sécurité.

Il va nous falloir relancer impérativement avec la DGAC le groupe de travail sur le sujet, dont les travaux il y a 2 ans avaient bien progressés... puis avaient inexplicablement et brutalement été stoppés sous prétexte officiel de réorganisation des services de la Direction Générale... mais en réalité avaient été victime des pressions de ceux qui au sein de l'administration souhaitent nous voir voler loin de chez eux.

Certaines « autorités compétentes » devraient comprendre qu'il n'y a aucune honte à faire évoluer idées et certitudes, face aux incontournables réalités !

Dominique Méreuzé
Pdt de la FFPLUM



→ Identification des ULM étrangers

Ministères des Transports de l'Équipement du Tourisme et de la Mer

dgac

Direction du Contrôle de la Sécurité

Sous-direction de la Navigabilité et des Opérations

Bureau Navigabilité des aéronefs d'Aviation générale

Destinataires en fine

Paris, le 30 mai 2006

objet : ULM étrangers d'occasion et identification
référence : DCS/NO/N.AG-2006/1480
affaire suivie par : Marie-Laure ROQUAIN

Monsieur,

Face à la multiplication des achats d'ULM d'occasion à l'étranger pour lesquels des propriétaires demandent une carte d'identification alors qu'ils ne possèdent pas de documents de référence de l'ULM (fiche d'identification ou formulaire de référence) garantissant la conformité de la définition de l'ULM aux exigences réglementaires nationales, il devient indispensable et urgent de rappeler les obligations administratives relatives à la délivrance de carte d'identification.

Pour ce faire, je sollicite votre concours pour rappeler par le moyen approprié à vos membres la liste des documents nécessaires pour obtenir une carte d'identification suite à l'achat d'un ULM d'occasion venant du marché étranger pour lesquels les démarches peuvent être plus lourdes voire conduire à une impasse. En effet, en l'absence desdits documents, aucune dérogation ne sera accordée par l'administration.

Selon l'article 6 de l'arrêté du 23/09/1998, en cas d'acquisition d'un ULM d'occasion, les documents nécessaires pour obtenir une carte d'identification sont :

- la carte d'identification de l'ancien propriétaire barrée, etc
- la déclaration de l'aptitude au vol de l'ULM
- la fiche d'identification (ou le formulaire de référence)
- le dossier d'utilisation de l'ULM

Dans le cas d'un ULM acheté à l'étranger, hormis la carte d'identification, tous les autres documents sont exigés. Aussi, si le modèle d'ULM a une fiche d'identification ou un formulaire de référence, demander au constructeur ou à son représentant la fiche d'identification ou le formulaire de référence - seul document attestant de la conformité de l'ULM à la réglementation française.

Si le modèle d'ULM est inconnu en France, inciter le constructeur à faire la demande de fiche d'identification.

Pour ces deux cas il faut savoir que rien ne peut contraindre le constructeur à répondre favorablement.

Enfin si le modèle d'ULM est connu mais le constructeur n'exerce plus, il n'y aura aucune possibilité d'obtenir une carte d'identification dans la mesure où aucune garantie de la conformité de l'ULM ne pourra être apportée.

Pour conclure, il serait peut-être utile également de rappeler que le domaine ULM entre dans le champ de compétence unique des autorités nationales et qu'il n'y a pas par là même de reconnaissance des documents ULM européens par lesdites autorités.

Je vous remercie vivement pour votre coopération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Hugues LE CARDINAL
Chef du bureau Navigabilité des aéronefs de l'Aviation Générale

50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15
téléphone : 01 58 09 38 56
télécopie : 01 58 09 43 47
marie-laure.roquin@aviation-civile.gouv.fr
www.aviation-civile.gouv.fr

→ Un paramoteur sur une centrale...

→ Le 1er juin, Greenpeace a mené une action avec un ulm paramoteur sur la centrale nucléaire de Flamanville pour démontrer la fragilité de son système de sécurité - (le film est visible sur le site de Greenpeace). La Fédération Française d'ULM, en dehors de toutes considérations politiques, condamne fermement cette action qui nuit à l'ensemble des 200 000 usagers de l'aviation sportive et de loisir.



Un paramoteur est un aéronef qui pèse (avec son pilote) 100kg. Sa masse à l'impact est dérisoire. Le seul à mettre en jeu sa sécurité est le pilote du paramoteur. Les mouvements

terroristes connaissent les lois de la physique et on ne dérouté pas un avion commercial de la même manière que l'on fait décoller un paramoteur sur une dizaine de mètres. Ne cédon pas aux amalgames qui pénalisent les pilotes passionnés et nombreux qui ont vraiment compris, comme Santos-Dumont, que le vol est depuis ses origines une action de pacifistes.

La Fédération se portera partie civile pour que de telles manifestations n'accréditent pas l'idée ridicule que les pilotes sont des terroristes en puissance.

Sébastien PERROT
Vice-président de la Fédération Française d'ULM.



Partenaire Officiel
du Tour ULM
2006



TOUR ULM 2006

- Départ/arrivée
- Terrains étapes
- Etapes intermédiaires

Vivez le Tour

Venez nous rejoindre sur les étapes du Tour ULM qui est le plus grand tour aérien au Monde, vitrine du monde vivant et passionné de l'ULM !

Si vous venez en vol, renseignez-vous auprès du club-étape.



→ du 5 au 12 août 2006





AIR COURTAGE ASSURANCES

Votre courtier
spécialisé en aéronautique



VOUS VOLEZ ? ATTENTION...

AVEZ VOUS PENSÉ À TOUT ?

Notre Offre **ULM 2006** Dans le formulaire Licence assurance...

- Responsabilité Civile Utilisateur
- Responsabilité Civile Aéronef
- Individuelle accident

Dans l'espace Internet...

Site Web : www.air-assurances.com

Consultez notre **Espace adhérents FFPLUM**,
dans lequel vous pourrez :

- Accéder à toutes nos offres et souscrire en ligne, par paiement sécurisé.
- Consulter les conditions du contrat fédéral.
- Télécharger la déclaration de sinistre.

Email : ffplum@air-assurances.com

N° Vert 0 800 777 107

→ INDIVIDUELLE ACCIDENT et ASSURANCE EMPRUNTEUR...

Etes-vous assuré

en cas de décès ou invalidité dans la pratique de votre sport aérien ?

→ CASSE AU SOL...

Votre machine est-elle assurée

en cas d'incendie ou d'effondrement du hangar ?

→ CASSE AU SOL ET EN VOL

→ FINANCEMENT DES MACHINES POUR LES CLUBS

→ MULTIRISQUES-HANGAR MANIFESTATIONS AÉRIENNES

→ ÉPARGNE - ASSURANCE VIE - PRÉVOYANCE - RETRAITE - SANTÉ

AIR COURTAGE ASSURANCES
Hôtel d'entreprise «Pays Blanches» - Allée des Lilas
L 57 70008 - 01135 ST VULBAS CLUËK
TEL: 04 74 46 09 10 - Fax 04 74 46 09 14

FFPLUM est membre de l'Association Française des Courtiers d'Assurances (AFC) - 10 rue de la République - 92000 Nanterre - France
Société Française d'Exploitation des Services de Courtage d'Assurances (SFC) - 10 rue de la République - 92000 Nanterre - France